



domaine national de Chambord



rapport d'activité 2013



Chambord appartient au patrimoine de l'humanité, au génie des arts et de l'architecture, à cet extraordinaire surgissement de la liberté de conscience qui anime la Renaissance. Chambord dépasse donc de très loin la question de la chasse, même si la chasse, depuis l'origine, n'a cessé de faire partie de son identité. C'est donc par exception que nous consacrerons tout cet édito à faire le point sur la réforme de la mission cynégétique.

Les chasses présidentielles, qui représentent une période très courte de l'histoire de Chambord, le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, sont présentes, toutefois, dans l'imaginaire de nos concitoyens et reviennent périodiquement dans le débat public, sans toujours que cette question n'échappe à la tentation de la polémique. Il convient donc d'aborder ce sujet, dans un esprit de sérieux et de transparence, pour rendre compte de ce qui change et de ce qui continue.



Parmi toutes les actions entreprises par l'établissement public en 2013, on peut sans doute retenir la refondation de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage, en ce qu'elle illustre une volonté de réforme de l'État et constitue un vrai changement dans l'histoire républicaine de Chambord.

Les raisons qui ont motivé la constitution en 1947 de cette Réserve nationale de chasse et de faune sauvage sont aujourd'hui épuisées. Le parc de Chambord a servi à repeupler les forêts françaises en grand gibier. Cette mission a été menée avec succès, à l'aide de panneautages, sous l'égide, à l'époque, du Conseil supérieur de la chasse qui disposait des battues. S'il est toujours utile de préserver une réserve

close pour conserver des populations en cas de besoin, la densité de grand gibier en France rend cette mission aujourd'hui moins nécessaire.

Une deuxième époque s'inscrit de 1965-1970 à 1995-2010 sous l'autorité des Présidents de la République. 1965 car, on le sait moins, c'est la première fois que le Président de la République vient accueillir une chasse à Chambord et c'est le général de Gaulle. 1970, c'est le décret instituant un commissaire à l'aménagement du domaine national de Chambord, à la demande du Président Georges Pompidou, chargé de coordonner les administrations de l'État et d'organiser des battues présidentielles. Rambouillet était, depuis la naissance de la III<sup>ème</sup> République, le domaine des chasses présidentielles, mais essentiellement pour le petit gibier. Le Président Pompidou fait de Chambord la chasse présidentielle pour le grand gibier. Son successeur, le Président Giscard d'Estaing, vient chasser à de nombreuses reprises. Le Président Mitterrand institue un comité des chasses présidentielles pour veiller aux relations publiques de l'État. Le Président Chirac supprime ce comité en 1995 et réduit le format des battues à Chambord, comme à Rambouillet. Le Président Sarkozy met définitivement fin aux chasses présidentielles en juin 2010 dans un esprit de réduction du train de vie de l'État.

C'est Monsieur François Hollande, Président de la République, qui valide la normalisation du fonctionnement des chasses de Chambord, dans lequel l'Élysée n'est plus en rien impliqué, ni protocolairement, ni matériellement, ni dans la politique d'invitations et qui laisse place à de nouvelles missions. Celles-ci relèvent désormais de trois catégories, dans le cadre d'un document Natura 2000 adopté début 2014 et d'un nouveau plan d'aménagement forestier de 20 ans :

#### **La recherche scientifique**

C'est le point tournant, c'est une grande ambition. Il s'agit de tirer parti de la chance extraordinaire que représente cette réserve close de murs, de la taille d'une grande forêt, d'une quiétude inégalée en forêt de plaine, encadrée par une équipe forestière suffisante en nombre, disposant de données suivies dans le temps sur des cohortes cohérentes, pour mettre en œuvre un programme de recherches sur une dizaine d'années portant

sur la dynamique démographique des espèces cerf et sanglier, tant sous l'angle de la régulation que du régime alimentaire. Ce choix répond à un besoin stratégique au plan européen. Au moment où tous nos pays connaissent une surpopulation de gros gibiers, au point que certains animaux pénètrent en zone urbaine, et alors que le nombre de chasseurs diminue partout en Europe, il est indispensable de mieux cerner dans quelle mesure la gestion d'une population peut être plus efficace, notamment à l'aide de la chasse. Peu de programmes scientifiques prennent la chasse comme point d'application. Et c'est pourquoi Chambord a choisi de former un partenariat avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, qui apporte sa compétence scientifique, et la Fondation François Sommer qui apporte à Chambord le financement du programme à hauteur de 157 666 euros par an pendant trois ans. Qu'ils soient ici remerciés, en particulier la Fondation François Sommer qui agit ainsi pour l'intérêt général dans une réalisation originale.

### **La coopération technique européenne**

Une mission connexe, de plus en plus importante, consiste à établir des jumelages avec des domaines publics de chasse et de faune sauvage afin de constituer un réseau européen d'échanges de bonnes pratiques et d'informations. Chambord était déjà membre fondateur d'ELO en 2004, participe à Natura 2000 et montre ainsi qu'on peut protéger le territoire selon des directives européennes tout en chassant. Chambord noue désormais des partenariats bilatéraux. Le premier accord a été conclu avec le conseil de gestion des Chasses de la Couronne de Belgique. Des contacts sont pris avec nos amis allemands, autrichiens, britanniques et polonais. L'un des objectifs est d'être en mesure de poser une candidature conjointe à des programmes de financement communautaires.

### **La représentation de la chasse en France**

Chambord demeure néanmoins un conservatoire vivant de l'art de la chasse, traité comme un patrimoine immatériel, un savoir-faire, un élément de nos arts et traditions populaires et de notre identité nationale. Les battues de régulation se poursuivent. Les catégories d'invitations sont clairement identifiées : les présidents des fédérations départementales de chasseurs, les élus et agents de l'État qui participent au service public de la chasse et à l'élaboration de la législation, les personnalités qui ont contribué au rayonnement de la France, par exemple les grands sportifs, les représentants du territoire, mais aussi, et de plus en plus, nos mécènes.

La politique d'invitations de Chambord, qui relève aujourd'hui de l'établissement public, se fera désormais sans coût pour le contribuable. La subvention versée à la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de Chambord, qui était de 1,5 million d'euros en 2010, sera de 750 000 euros fin 2015. Elle ne couvrira désormais plus que l'entretien de la biodiversité et des habitats, comme pour un parc naturel. En revanche, l'ouverture des chasses aux mécènes a permis de lever 70 000 euros dès 2012 et 430 000 euros dès 2013. Couplé avec un effort de réduction des dépenses, ces nouvelles ressources permettent de dire que, fin 2015, la mission cynégétique ne coûtera plus rien à l'État et au contribuable.

Il s'agit là d'un projet commun à l'État et son opérateur, qui permet de maintenir un savoir-faire et des traditions, de s'ouvrir à de nouvelles ambitions, tout en coûtant moins à la collectivité publique, preuve qu'un opérateur public peut s'adapter.

Ces décisions s'inscrivent dans le cadre plus large du développement de Chambord, avec trois enjeux majeurs :

Un meilleur accueil du public : la rénovation de la place du village et des commerces est une nécessité dans un lieu internationalement connu et traversé chaque année par plus d'1,5 million de personnes.

Le développement d'un territoire : l'établissement public du domaine national de Chambord a été créé en 2005 dans le cadre de la loi sur le développement des territoires ruraux. Chambord doit participer à la création d'emplois en milieu rural et au dynamisme de la région Centre.

Le rayonnement du Val de Loire et, plus largement, de la France à l'international, car Chambord est bien un visage de la France.

**Jean d'Haussonville**  
*Directeur général*

**Gérard Larcher**  
*Président du Conseil d'administration*

<b>Édito</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
<b>Chiffres clés Chambord 2013</b>	<b>6</b>
<b>1. LA FIDÉLISATION ET LA DIVERSIFICATION DU PUBLIC</b>	
<b>1.1 Bilan de la fréquentation en 2013</b>	<b>8</b>
• Accueillir et développer la fréquentation	
<b>1.2 Les visites du château</b>	<b>12</b>
• Nouveauté audioguide et visioguide	
<b>1.3 L'offre pour les groupes</b>	<b>13</b>
<b>1.4 Les actions éducatives</b>	<b>14</b>
• Les prestations à l'attention du public scolaire	
• De nouveaux outils pédagogiques pour les ateliers	
• Journées d'information et éductour	
• Participation à des événements annuels en direction du public scolaire	
<b>1.5 Les journées européennes du patrimoine</b>	<b>16</b>
<b>1.6 Les activités de loisirs et les événements pour les familles</b>	<b>17</b>
• Les activités de loisirs	
• Les événements pour les familles	
<b>2. LA PROGRAMMATION CULTURELLE</b>	
<b>2.1 Exposition patrimoniale « Les Lys et la République »</b>	<b>20</b>
• Exposition patrimoniale « Les Lys et la République. Henri, Comte de Chambord (1820-1883) »	
• Journée d'étude à l'Assemblée nationale	
<b>2.2 Expositions d'art contemporain</b>	<b>22</b>
• Exposition Alexandre Hollan, l'expérience de voir	
• Coup(o)les, exposition de fin de résidence	
• Exposition François Weil à Chambord	
<b>2.3 Le spectacle vivant</b>	<b>24</b>
• Nuit insolite	
• Concert de fin de résidence de Philipp Maintz	
• Fête de la musique	
• Grand concert de trompes 2013	
• 3 <sup>ème</sup> festival de Chambord	
<b>2.4 Les lectures</b>	<b>25</b>
<b>3. LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT</b>	
<b>3.1 Le développement touristique</b>	<b>26</b>
<b>3.2 L'offre commerciale et de restauration : boutique et café d'Orléans</b>	<b>27</b>
• La boutique	
• Café d'Orléans	
• Café MIIS	
<b>3.3 L'hébergement - ouverture des gîtes</b>	<b>30</b>
<b>3.4 Le mécénat</b>	<b>31</b>
<b>3.5 Les événements</b>	<b>32</b>
• Tournages et prise de vue	

<b>3.6</b>	<b>La communication</b>	<b>34</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle équipe - de nouveaux objectifs</li> <li>• Une image rajeunie, des messages ciblés et des campagnes d'affichage de grande ampleur</li> <li>• Un renforcement de la communication locale</li> <li>• Des résultats convaincants au niveau national</li> <li>• Développement de la présence de Chambord sur le web</li> </ul>	
<b>3.7</b>	<b>Les moyens informatiques</b>	<b>37</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le parc informatique</li> <li>• Les activités marquantes de l'année 2013</li> </ul>	
<b>4. PATRIMOINE BÂTI ET PATRIMOINE NATUREL</b>		
<b>4.1</b>	<b>Les travaux - bâtiments et jardins</b>	<b>38</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entretien du château</li> <li>• Les abords</li> <li>• Les aménagements des espaces</li> <li>• Les structures d'hébergement</li> <li>• Le confort du public</li> <li>• Les travaux dans le bâti du domaine</li> </ul>	
<b>4.2</b>	<b>La conservation</b>	<b>44</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichissement, valorisation et présentation des collections</li> <li>• Ouverture de nouvelles salles au public</li> </ul>	
<b>4.3</b>	<b>Refondation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage</b>	<b>46</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil du public en forêt: visites en 4x4, brame et ateliers pédagogiques</li> <li>• Gestion du parc forestier</li> <li>• Aménagement forestier</li> <li>• Gestion cynégétique</li> <li>• Biodiversité</li> <li>• École de trompe</li> </ul>	
<b>4.4</b>	<b>La sécurité du monument</b>	<b>50</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opération pompiers/incendie</li> <li>• Sécurité du domaine</li> </ul>	
<b>5. L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET SA GESTION</b>		
<b>5.1</b>	<b>La réforme domaniale</b>	<b>52</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution de la domanialité de Chambord</li> <li>• État des contentieux en cours relatifs à l'évolution de la domanialité du domaine national de Chambord</li> <li>• Organisation statutaire</li> <li>• Organisation administrative</li> </ul>	
<b>5.2</b>	<b>Les fonctions d'accompagnement</b>	<b>56</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion administrative et financière</li> <li>• Les chantiers comptables</li> </ul>	
<b>5.3</b>	<b>La gestion des ressources humaines</b>	<b>68</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ressources humaines</li> <li>• Le dialogue social</li> </ul>	
<b>ANNEXES</b>		
	<b>Organigramme</b>	<b>74</b>
	<b>Instances statutaires</b>	<b>76</b>

# Les chiffres clés de Chambord en 2013

## L'exécution budgétaire

**15 945 000 €**

dont 13 819 000 € en fonctionnement  
et 2 126 000 € en investissement

**83,8 %**

taux d'indépendance financière,  
en augmentation de 2,4 points  
par rapport à 2012

**10 438 000 €**

de chiffre d'affaires en augmentation  
de 10,3 % par rapport à 2012

## La fréquentation

**751 640 visiteurs**

dans le château

**46,5 %**

de visiteurs étrangers

**1,5 M** sur site

## Le personnel

**128 personnes**

permanentes

**135**

Équivalents Temps Plein

## Les activités éducatives

**50 517 élèves**

accueillis dans le cadre scolaire

**Gratuité**

jusqu'à 25 ans

## Les travaux

**137 meubles, objets d'art  
et souvenirs historiques**

sont venus enrichir les 4 500 objets  
des collections du domaine

**1 800 000 €**

de travaux de restauration sur le château

**6 000 heures**

de travaux

**200 interventions**

d'entreprises pour l'entretien

**5 grands chantiers**

d'investissement sur le monument et ses abords,  
en cours ou terminés

**20 interventions**

d'entretien « Monument Historique »  
sur le château

### L'activité culturelle

#### 12 langues

sont disponibles pour les visites audio-guidées adultes et enfant

#### 7,69 %

d'augmentation de la fréquentation du château en décembre par rapport à 2012 grâce notamment à la mise en place de nombreuses animations

#### 18 concerts

de musique classique et contemporaine ont attiré plus de

#### 3 100 spectateurs

lors de la 3<sup>ème</sup> édition du Festival de Chambord

### L'activité commerciale

#### 13,14 €

Dépense moyenne par visiteur en hausse de 13 % par rapport à 2012

#### 1 739 221,53 €

Chiffre d'affaires de la boutique

#### 3 gîtes haut de gamme

ont ouvert en juin 2013 au cœur du parc

### La forêt

#### 5 440 ha

Superficie du domaine national de Chambord

#### 4 334 ha

Superficie de la forêt

#### 4 042 m<sup>3</sup>

de bois vendus

#### 247 389,70 € HT

de recette obtenue par la commercialisation du bois

#### entre 550 et 650 sangliers (avant naissance)

#### 132 mouflons

(comptage de printemps)

#### 543 cerfs et biches

(comptage de printemps)

### La promotion

#### 1,95 M€

d'équivalent en publicité de la revue de presse nationale d'avril à septembre 2013

En 2013, une équipe de développement touristique a été créée. Des analyses de fond ont été réalisées afin de mieux connaître les stratifications de la fréquentation du site et proposer une offre adaptée à la clientèle de groupe. Parmi les nouveautés, on peut citer la mise en place, pour la première fois à Chambord, de forfaits touristiques destinés à cette clientèle, et l'exploitation en régie de nouveaux services touristiques (balades en calèche, spectacle équestre).

Malgré une année marquée par une conjoncture économique et une météorologie peu favorables au tourisme (baisse de la fréquentation de 3,6%), la diversification de l'offre touristique et l'augmentation du droit d'entrée ont fortement contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'établissement (+10,3%).

## 1.1 Bilan de la fréquentation en 2013

### ACCUEILLIR ET DÉVELOPPER LA FRÉQUENTATION

Durant l'année 2013, le domaine national de Chambord a enregistré 751 640 entrées, soit une baisse de fréquentation de 3,11 % par rapport à 2012 (24 000 entrées de moins), toutefois compensée par une augmentation des recettes de 9,30 %, grâce au développement des nouveaux projets et à la reprise en régie directe des activités de loisirs.

C'est le premier semestre de l'année qui est responsable de cette baisse, en raison d'un printemps pluvieux et du mauvais positionnement de certains jours fériés (Pâques, 1<sup>er</sup> et 8 mai). Ce n'est qu'à partir du mois d'août que la fréquentation a atteint un niveau comparable à celui de 2012. Sans toutefois rattraper le retard accumulé, l'année 2013 reste malgré tout la deuxième meilleure année historique de fréquentation du château depuis son ouverture au public.

La baisse provient principalement des « Plein Tarif » individuels (-11 000 entrées), des groupes (-10 000 entrées pour les professionnels du tourisme dont 8 000 billets vendus à l'avance) et des scolaires (-5 000 entrées).



Au niveau des catégories tarifaires, le tarif réduit perd 1 % (passage de 5 à 4 %) au profit des gratuités (passage de 24 à 25 %). Les autres catégories restent stables en pourcentage avec, à noter, le glissement de 2 % du « Plein Tarif » (passage de 42 à 40 %) vers les billets jumelés équestres « plein tarif » (les pass château + spectacle équestre ou château + calèche sont des nouveautés 2013), ce qui met en évidence le succès de cette prestation combinée.

Concernant l'évolution de la répartition mensuelle entre 2012 et 2013, le cumul des mois d'avril, mai et juin baisse de 33 % à 32 % (mauvais printemps). Les mois de septembre et octobre restent stables avec 16 % (belle arrière-saison), le mois d'août progresse de 19 à 20 %. Le poids de la basse saison reste identique, les mois d'octobre, novembre et décembre compensent les mois de janvier, février et mars. On notera deux records mensuels en mai grâce au pont exceptionnel du 8 au 12 mai (8 mai et Ascension) et en décembre avec de belles animations proposées pendant les vacances de Noël.

Au niveau des parkings, la baisse globale du nombre de véhicules entrés sur nos parcs de stationnement est supérieure à la baisse de fréquentation avec -4,36 % par rapport à 2012, avec une baisse des véhicules lourds de 1,78 % sur le P0 et de 16,46 % sur le P2. Dans le même temps, les bus bonifiés (visiteurs château) sur le P1 baissent de 13,66 % et les bus payants (stop-photos) baissent également de 7,17 %. Cela met en évidence une diminution globale du nombre de bus sur nos parkings,



© Ludovic Letoit

Visites lors des Journées européennes du patrimoine 2013.

alors que les minibus progressent quant à eux de 16,71 %, ce qui illustre la baisse des groupes importants de visiteurs au profit de groupes plus restreints mais plus nombreux.

Concernant les provenances géographiques, on observe une stabilité dans la proportion des Français (53 %) et des étrangers (47 %) entre 2013 et 2012.

### Principales variations de la clientèle étrangère

PAYS	2012	2013	2013-2012	%
ALLEMAGNE	28 988	28 667	-321	- 1,11 %
USA	28 292	28 432	140	+ 0,49 %
ESPAGNE	28 164	27 064	-1 100	- 3,91 %
ITALIE	26 798	23 779	-3 019	- 11,27 %
CHINE	20 933	24 067	3 134	+ 14,97 %
JAPON	19 780	16 469	-3 311	- 16,74 %
BELGIQUE	17 836	15 720	-2 116	- 11,86 %
GRANDE BRETAGNE	17 431	17 471	40	+ 0,23 %
PAYS BAS	16 084	14 016	-2 068	- 12,86 %
RUSSIE	15 924	17 340	1 416	+ 8,89 %
POLOGNE	11 769	9 430	-2 339	- 19,87 %
BRÉSIL	10 306	10 109	-197	- 1,91 %
AUSTRALIE	8 487	7 560	-927	- 10,92 %
TAIWAN	9 317	8 318	-999	- 10,72 %

### Pourcentage des visiteurs par continent

PAYS	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AFRIQUE	0,16 %	0,15 %	0,21 %	0,21 %	0,24 %	0,32 %
AMÉRIQUE	8,73 %	7,56 %	7,97 %	8,04 %	7,98 %	8,27 %
ASIE	5,82 %	6,51 %	6,60 %	7,84 %	8,55 %	8,97 %
EUROPE	84,21 %	84,72 %	83,98 %	82,70 %	81,91 %	81,18 %
OCÉANIE	1,09 %	1,05 %	1,25 %	1,21 %	1,33 %	1,19 %

### La clientèle étrangère

Le constat est proche de celui de 2012 avec la progression de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie grâce à la Chine qui poursuit son ascension en entrant dans le top 5 des premières nationalités. Inversement, l'Océanie (Australie) baisse ainsi que de nombreux pays d'Europe à l'exception de la Russie qui progresse. L'Allemagne conserve la place de première clientèle étrangère devant les USA.

### La clientèle française

On constate le phénomène inverse à l'an passé, avec un retour du tourisme local (+ 26 % du Loir-et-Cher) et une légère baisse des habitants de Paris et du Loiret. Globalement, tous les autres principaux départements sont en diminution.

La recette globale de la régie (avec les recettes à percevoir) atteint 9 878 072,74 € soit +840 871,39 € (hausse de 9,30 %) par rapport à 2012.

### Variation des principales nature de recettes

#### 5 principales variations positives :

- Droit d'entrée  
+ 443 568 € (augmentation du droit d'entrée)
- Activités équestres  
+ 290 325 € (nouvelles activités)
- Stationnement  
+ 185 692,80 € (augmentation tarifaire)
- Activités de loisirs



### Répartition de la clientèle française par département

DÉPARTEMENT	2011	2012	2012-2011	%
75	27214	26689	-525	- 1,93 %
41	22990	28974	5984	+ 26,03 %
45	19456	18265	-1191	- 6,12 %
92	14095	13084	-1011	- 7,17 %
78	13924	14015	91	+ 0,65 %
37	10434	10322	-112	- 1,07 %
59	9705	9015	-690	- 7,11 %
91	9127	8836	-291	- 3,19 %
94	8418	7761	-657	- 7,80 %
77	8387	8044	-343	- 4,09 %
69	7752	7459	-293	- 3,78 %
44	7500	7572	72	+ 0,96 %

+ 39 972 € (allongement de la période d'exploitation)

- Repas groupes

+ 25 004 € (nouvelle activité).

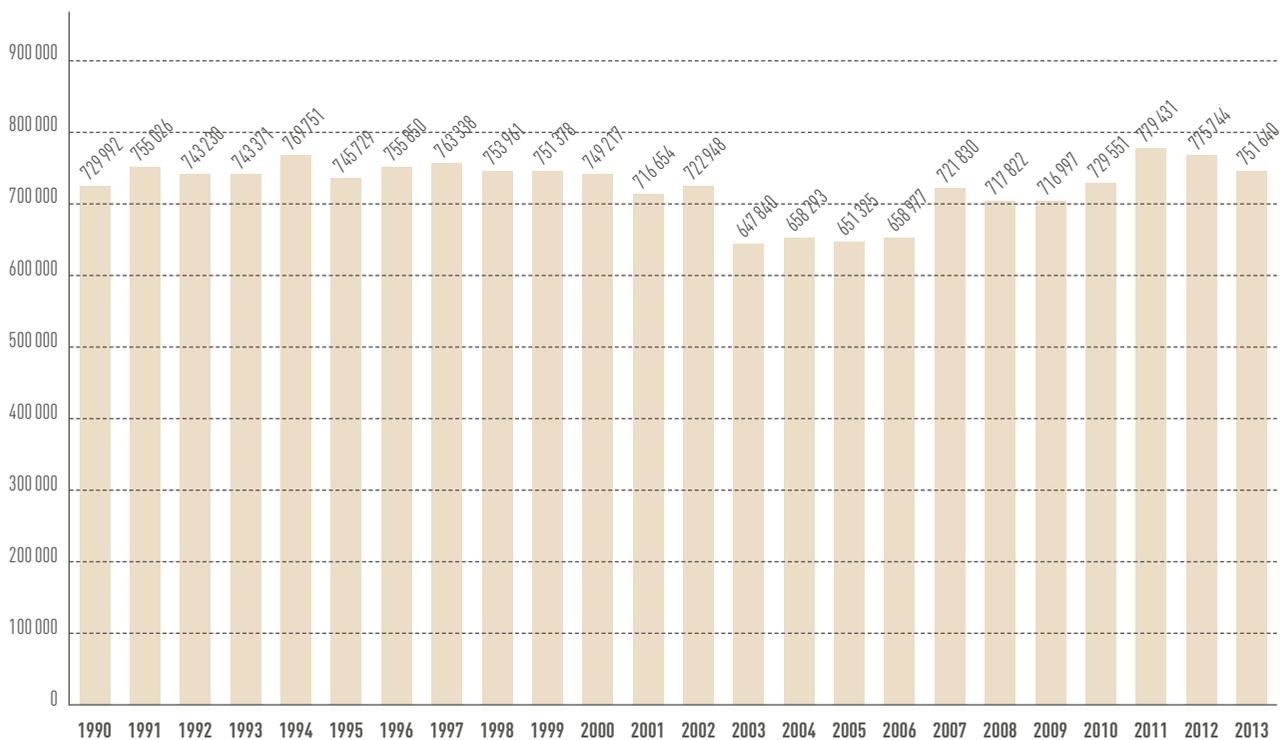
À noter la hausse de la dépense moyenne par visiteur qui passe de 11,65 € en 2012 à 13,14 € en 2013, en raison de la création de nouvelles activités et des augmentations tarifaires.

Au niveau du poids de chaque nature de recette, le droit d'entrée représente 50 %, le

stationnement monte à 11 % et la boutique baisse de 23 à 20 %.

Concernant les modes de règlement utilisés pour l'encaissement des recettes de la régie, on peut observer une baisse des paiements en espèces et en chèques bancaires au profit de la carte bancaire et des chèques vacances qui progressent respectivement de 23,7 % (+ 752 789 € en CB) et de 33,8 % (+ 52 090 € en Chèque-vacances).

### Fréquentation diurne du château de Chambord depuis 1990

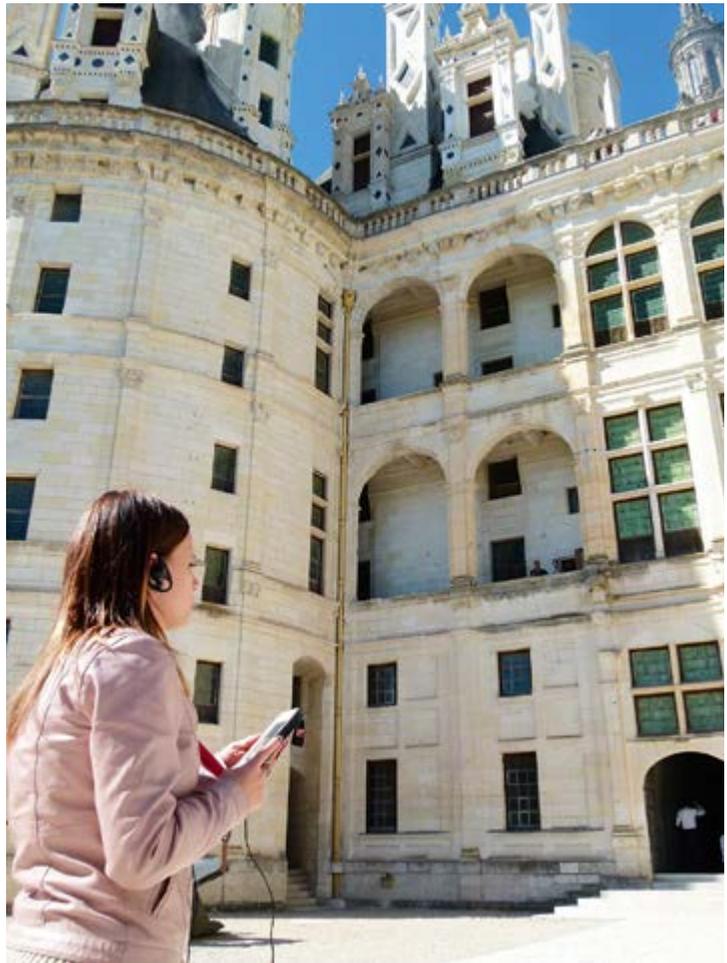


## 1.2 Les visites du château

### NOUVEAUTÉ AUDIOGUIDE ET VISIO GUIDE

Une nouvelle offre de visites audio-guidées, adulte et enfant, en douze langues, a été mise en place pour la saison 2013 par la société Orphéo, pour une durée de 3 ans.

Elle permet au visiteur de choisir entre un appareil classique à clavier et une nouvelle tablette. Cette dernière version, dénommée « visio guide », permet une navigation adaptée à chaque visiteur, grâce à différents modes : liste, carte ou clavier tactile. Il reprend les contenus de la version de base, assortis d'images en relation avec les lieux visités ou de diaporamas afin d'améliorer la navigation dans l'édifice. Il comprend également des compléments d'information au moyen de vidéos dans lesquelles des intervenants s'expriment. Ces vidéos mettent en lumière certaines particularités du monument, donnant ainsi à voir et comprendre les lieux qui se sont pas toujours faciles d'accès (visite des combles, des entresols, de la tour lanterne, des arrières de la chambre de parade) ou qui nécessitent une explication d'experts (les restaurations, la politique d'ameublement, la programmation culturelle).



© DNC



© DNC

**Le public peut visiter Chambord à l'aide d'audioguides ou de visio guides.**

Une version d'audioguide en audiodescription pour les aveugles et malvoyants, et une version du visio guide en langue des signes pour les publics sourds et malentendants est en cours de réalisation pour l'année 2014.

Ces appareils sont tous équipés d'un système de synchronisation automatique avec le film de présentation générale situé au rez-de-chaussée, dans les 12 langues proposées, ce qui permet au public à mobilité réduite de comprendre l'histoire et l'architecture de Chambord.

## 1.3 L'offre pour les groupes

L'action commerciale doit s'attacher en priorité à la clientèle groupe. Il n'existait pas encore à Chambord de proposition spécifique pour ce type de public. La nécessité d'attirer davantage de groupes a rendu nécessaire une réflexion sur des journées « clé en main ». En effet, une action volontariste a plus d'effets sur les groupes dans la mesure où ce segment de marché est plus organisé et anticipe davantage son séjour.

Des prestations combinées ou « forfaits » ont donc été mis en place, pour passer une journée entière à Chambord.

La mise en place de ces forfaits leur permet d'associer, dans une même journée, différentes activités sur le site et de profiter d'une prestation de restauration sur place. L'achat combiné des activités permet en outre de réduire le coût de chaque prestation par rapport à un achat individuel.

Une brochure à destination des professionnels a également été créée afin de promouvoir ces forfaits ainsi que les activités pour les groupes auprès des professionnels.

Deux forfaits à la journée ont été créés, avec des thématiques distinctes :

- « Balades à Chambord au cœur de la forêt et de son château » : journée comprenant une visite guidée du château, un déjeuner, et une visite guidée de la réserve en 4x4 par un guide forestier du domaine pour un prix de 75 € TTC.

- « À la cour de François 1<sup>er</sup> » : un voyage gastronomique au temps de François 1<sup>er</sup>. Cette offre comprend une visite guidée du château suivie d'un déjeuner banquet Renaissance et de ses festivités pour un prix de 75 € TTC.

Le projet d'extension de ces formules « journée » à la clientèle individuelle, notamment les familles, est à l'étude.

Repas de groupe dans  
la salle des Rabatteurs.



## 1.4 Les actions éducatives

### LES PRESTATIONS À L'ATTENTION DU PUBLIC SCOLAIRE

En 2013, le nombre de prestations dispensées au public scolaire sur l'ensemble du domaine (visites guidées, ludiques, ateliers et cahiers d'activités) a enregistré une baisse générale de 9,35 % par rapport à 2012, passant de 929 à 843 prestations. L'ensemble de ces prestations a tout de même permis d'accueillir environ 21 000 enfants. La baisse concerne en premier lieu les ateliers (-38,55 %), en particulier ceux dispensés en forêt (-42,5 %), puis dans une moindre mesure les visites au château (-14,5 %), tandis que les visites guidées se maintiennent (+2,2 %).

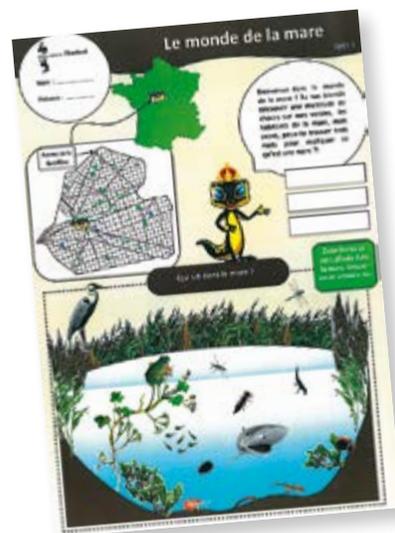
En forêt, l'équipe des animateurs nature a été renforcée par un recrutement. La baisse du nombre de prestations s'explique, d'une part, par le fait que ces animateurs, dont le service est partagé entre les visites de la réserve pour les individuels et les ateliers nature pour le public scolaire, n'ont eu que de faibles plages de disponibilités pour ces dernières. D'autre part, la refonte totale des offres éducatives en début d'année et le recrutement en mars d'un nouvel animateur n'a pas permis à la cellule réservation de connaître assez longtemps à l'avance les plages de disponibilités pour la vente. 46 ateliers ont néanmoins été dispensés, permettant de mesurer l'entière satisfaction des enseignants et des enfants au renouvellement de cette offre.

La réorganisation en 2013 du service prévoit de détacher et former un certain nombre d'agents de la surveillance aux prestations de visites et d'ateliers, afin de pallier le manque de personnel en saison pour ces prestations. Ce changement n'étant pas encore pleinement opérationnel, les chiffres sont de fait encore en baisse cette année. La tendance devra s'inverser pour 2014.

Reconstitution d'une cuisine XVI<sup>ème</sup> siècle pour les ateliers pédagogiques.



© DMC



### DE NOUVEAUX OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR LES ATELIERS

Le service éducatif poursuit son objectif d'amélioration de la qualité des outils pédagogiques utilisés lors des animations. À ce titre, les 4 ateliers nature sont désormais chacun accompagnés d'un livret pédagogique adapté en fonction des niveaux scolaires, que les élèves remplissent lors de l'animation et conservent par la suite. Au sein du château, de nouveaux meubles complètent les ateliers *Vie quotidienne* et *À la table du roi* (coffres, dressoir, sièges pliants, tables à tréteaux). Ils permettent aux élèves d'aborder concrètement les modes de vie



© DMC

et usages de la cour itinérante de François I<sup>er</sup> en remeublant grandeur nature un logis complet, ou alors d'incarner les officiers qui servent à table lors d'un banquet royal en observant le rituel.

## JOURNÉES D'INFORMATION ET ÉDUCTOUR

Le service éducatif a organisé en 2013 plusieurs journées d'information dans le but de promouvoir ses activités :

- Journée d'information et de présentation des activités éducatives aux enseignants du premier et second degré les 6 février et 6 novembre.
- Tenue d'un stand de promotion des activités éducatives lors de l'Étoile Cyclo en mai.

De plus, un Éductour à l'attention des guides régionaux a été organisé le 10 décembre : pour ce premier rendez-vous, l'objectif était de prendre contact avec les guides extérieurs qui fréquentent régulièrement le site afin de leur présenter nos actualités culturelles et leur faire découvrir des particularités du monument auxquelles ils n'ont pas facilement accès, ainsi que la politique de réaménagement des appartements du premier étage.

## PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS ANNUELS EN DIRECTION DU PUBLIC SCOLAIRE

Cette année encore, le domaine national de Chambord a participé à des événements en partenariat avec des institutions locales, qui ont permis d'accueillir un plus large public scolaire. À cette occasion, le service éducatif

a proposé de nouvelles prestations d'ateliers ou animations.

En partenariat avec l'USEP 41 (la Ligue de l'Enseignement) :

- 23<sup>ème</sup> « Étoile Cyclo » : accueil d'environ 1 200 élèves de cycle 3 du département en étape à Chambord lors de leur randonnée vélo et animation d'un parcours dans le château sous forme de quizz le mercredi 29 mai 2013.
- 12<sup>ème</sup> « P'tites Randos » : animation ludique au château et randonnée à énigmes en forêt pour les 500 enfants de cycle 2 des écoles du département les 10 et 12 juin 2013.
- Concours académique « Jeunes auteurs pour l'Europe » : animation de deux ateliers patrimoine aux élèves du secondaire en janvier puis remise des prix aux lauréats le 18 septembre.

Dans le cadre de la convention avec le rectorat d'Orléans-Tours et la DRAC Centre :

- Les « Académiales » : 6 classes de 3<sup>èmes</sup> sont venues découvrir à Chambord l'exposition des imposantes sculptures mobiles de François Weil les 21 et 28 novembre. Un atelier spécifique a proposé aux élèves une réflexion autour de ces œuvres contemporaines, en parallèle d'un regard neuf posé sur le donjon de la Renaissance, vu sous l'angle d'une gigantesque sculpture architecturale.



Élèves du Loir-et-Cher à Chambord à l'occasion de l'Étoile cyclo.



Atelier pédagogique autour des œuvres de l'exposition François Weil.

## 1.5 Les journées européennes du patrimoine



© Ludovic Letrat

Une thématique tournée vers le XIX<sup>ème</sup> siècle pour l'édition 2013 des Journées européennes du patrimoine.

Les 29<sup>ème</sup> Journées européennes du patrimoine 2013 (14 et 15 septembre) étaient placées sous le thème « 1913-2013, cent ans de protection du Patrimoine » : l'occasion d'évoquer le classement du site de Chambord au titre des Monuments Historiques et les moyens mis en œuvre depuis 1840 pour mettre en valeur, conserver et restaurer le château.

Des visites exceptionnelles, ateliers et une expo-dossier ont rythmé ces journées dans une ambiance costumée du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le point d'orgue du week-end fut, le dimanche, les rencontres avec des artisans d'art, partenaires privilégiés des restaurations du château et de ses collections, venus présenter au public leur métier. Le domaine national de Chambord a également accueilli un spectacle historique du conteur Gonzague Saint-Bris intitulé « Dans le salon de l'histoire », et des lectures de la nouvelle bande dessinée documentaire « Le mychtere du château dichparu » éditée par le Service de l'Inventaire général du patrimoine de la Région Centre, animées par l'auteur et l'illustrateur.

Les Journées européennes du patrimoine ont rencontré, comme chaque année, un important succès : 7155 visiteurs ont pu profiter des animations, visites et spectacles gratuits dans le château, dont l'entrée était proposée à un tarif réduit.

Représentation du spectacle « Dans le salon de l'histoire » par Gonzague Saint-Bris.



© DMC

## 1.6 Les activités de loisirs et les événements pour les familles

La volonté de mettre en place des événements plus nombreux, notamment pour le public familial, a été majeure durant l'année 2013 et a eu un effet sur la fréquentation du lieu, notamment pendant les vacances de Noël et grâce au nouveau spectacle équestre, « Dans la forêt de l'histoire ».

### LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

En 2013, une stratégie de reprise et de développement des activités de divertissement menées tout autour du château a été lancée : relance des visites de la forêt en 4x4, exploitation en régie des locations de barques et bicyclettes, acquisition et revente directe des prestations de

promenades en calèche et du spectacle équestre. Dans le cas du spectacle équestre, il s'agit d'une stratégie d'intégration commerciale redynamisée par le fait que Chambord devient le gestionnaire unique de ce spectacle. Ces nouvelles activités ouvrent la voie à une réflexion sur des services complémentaires à destination des familles et des personnes âgées.

### Embarcadère

D'avril à septembre, les visiteurs du domaine ont la possibilité de louer des barques, bateaux électriques, vélos et rosalias à l'embarcadère situé face au château, afin de découvrir Chambord sous un autre angle, le long du canal du Cosson.

En 2013, le domaine national de Chambord a repris en régie l'exploitation de cet espace, ce qui a permis une augmentation des recettes de 39 972 € par rapport à 2012.

En 2013, les recettes ont été de 187 708 €.



Location de rosalias.



© Ludovic Letoit

Sortie en barque électrique sur le canal du Cosson.



© Ludovic Letort

## Activités équestres

### Le spectacle équestre

En 2013, le spectacle équestre de Chambord a été repris en régie directe par le domaine. Pour cela, il a été totalement repensé : Chambord a sollicité Gonzague Saint Bris pour l'écriture et la mise en scène du spectacle désormais intitulé

« Dans la forêt de l'histoire ». Proposé deux fois par jour au public de mai à septembre dans les écuries du maréchal de Saxe, il relate l'histoire de Chambord de François I<sup>er</sup> jusqu'à l'époque romantique et complète la visite du monument.

En 2013, le spectacle équestre de Chambord a été repris en régie directe par le domaine. Pour cela, il a été totalement repensé : Chambord a sollicité Gonzague Saint Bris pour l'écriture et la mise en scène du spectacle désormais intitulé « Dans la forêt de l'histoire ». Proposé deux fois par jour au public de mai à septembre dans les écuries du maréchal de Saxe, il relate l'histoire de Chambord de François I<sup>er</sup> jusqu'à l'époque romantique et complète la visite du monument. Cette activité de loisirs grand public représente un enjeu financier important pour Chambord. Elle a sollicité une mobilisation importante de la part des équipes du domaine afin de permettre sa gestion en interne et sa promotion. Pour cela, un éducteur à destination des acteurs touristiques locaux a été organisé en mai 2014 afin qu'ils puissent relayer l'information dans la région et auprès des touristes. Le spectacle équestre a reçu une bonne couverture presse, qu'il s'agisse de la diffusion d'un sujet

Représentation du spectacle équestre « Dans la forêt de l'histoire ».



© Ludovic Letort



© Ludovic Lebdt



© Ludovic Lebdt

de télévision nationale (France 2, Télématin), d'émissions de radio (Europe 1) ou de presse écrite (Le Figaro, La Croix...). Ce spectacle est prévu pour être joué deux voire trois saisons consécutives, permettant ainsi de le tester sur une longue durée et auprès de public variés.

### Les balades en calèche

Des balades en calèche avec cocher emmènent les visiteurs dans la partie protégée du domaine à la rencontre de la faune et la flore, offrant des points de vue exceptionnels sur le château.

Ces activités ont également été reprises en régie directe par le domaine en 2013 et ont permis de générer 293 889 € de recettes.

Une journée « Chambord à cheval », incluant la visite du château, une balade en calèche et le spectacle équestre est à l'étude pour les groupes.

château et de bénéficier de nombreuses animations et surprises pour célébrer les fêtes de fin d'année. Les enfants, ainsi que leurs parents, ont pu apprécier réchauffés par des plaid les balades en calèche avec le Père Noël, des contes de Noël au coin de la cheminée, des ateliers de coloriage, des visites ludiques, un goûter gourmand autour d'une fontaine à chocolat ainsi que de nombreuses autres surprises.

Ces animations, incluses dans le prix de l'entrée château (exceptées pour la balade en calèche et la visite ludique), ont connu un grand succès grâce, notamment, à une belle couverture presse en région.

La fréquentation du château en décembre a connu une progression de 7,69 % par rapport à l'année précédente.

Cet événement de Noël sera reconduit et développé pour Noël 2014.

De nombreuses animations ont eu lieu au château à l'occasion de l'événement Noël à Chambord. Des lectrices proposaient la lecture de contes de Noël au coin du feu.

## LES ÉVÉNEMENTS POUR LES FAMILLES

### Noël à Chambord

Dans l'objectif de répondre aux attentes du public familial à Chambord, il a semblé pertinent et également très attendu, notamment par le public local, d'organiser une animation lors des festivités de Noël.

Les deux derniers week-ends de décembre, le domaine national de Chambord a donc proposé aux familles de venir fêter Noël au



© Ludovic Lebdt

L'année 2013 a été marquée par la richesse et la diversité de la programmation, dont on peut dire qu'elle est désormais ancrée dans le paysage culturel français. Éclectique, accessible à tous, elle a trouvé son public et rappelle que Chambord est un lieu de patrimoine, d'histoire mais aussi un lieu de création artistique.

## 2.1 Exposition patrimoniale « Les Lys et la République »

### EXPOSITION PATRIMONIALE « LES LYS ET LA RÉPUBLIQUE ». HENRI, COMTE DE CHAMBORD (1820-1883) »

Le domaine national de Chambord a présenté du 15 juin au 22 septembre 2013 une grande exposition sur un personnage peu connu de l'histoire de France mais intimement lié à celle de Chambord au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le

comte de Chambord, dernier héritier de la branche aînée des Bourbons, « fondateur » malgré lui de la Troisième République par ses positions politiques passées, n'avait pas fait l'objet d'une exposition en France depuis 1977.

Environ 300 œuvres ont été exposées, provenant des collections du domaine national de Chambord et de celles de grandes institutions ou collectionneurs privés (Musée des Arts décoratifs de Bordeaux, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, Archives nationales, Musée du Louvre, Mobilier national, etc.). La scénographie de l'exposition, confiée au Collectif « Entre Vous », a été particulièrement appréciée par le public, notamment les totems-vidéos interactifs proposés dans plusieurs salles d'exposition (dans lesquels un comédien de La Comédie française

L'exposition « Les Lys et la République » proposait une scénographie moderne appréciée par les visiteurs.





Discours d'entrée de la journée d'étude « Les Lys et la République » par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale.

© Assemblée nationale

incarnait le comte de Chambord) ou la projection d'extraits d'une pièce de théâtre écrite en 1821 sur son décor original, retrouvé quelques mois plus tôt dans les réserves du château.

Près de 370 000 visiteurs ont pu profiter de l'exposition, accessible librement aux premier et deuxième étages du donjon. Des visites-découverte des salles d'exposition ont été proposées gratuitement au public durant l'été et un catalogue d'exposition a été publié aux Éditions Somogy.

de Chambord (1820-1883) », en présence de Monsieur Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale. Une centaine d'auditeurs ont assisté aux interventions d'une dizaine d'historiens, écrivains ou conservateurs, spécialistes du sujet et membres du comité scientifique de l'exposition. La publication des Actes du colloque est prévue à l'automne 2014 aux éditions Taillandier.

## JOURNÉE D'ÉTUDE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 10 juin 2013, le domaine national de Chambord a organisé une journée d'étude à l'Assemblée nationale sur le thème de l'exposition « Les Lys et la République. Henri, comte

Journée d'étude  
à l'Assemblée nationale sur  
le thème de l'exposition.



© Assemblée nationale

## 2.2 Expositions d'art contemporain



Le travail d'Alexandre Hollan est dirigé vers les thématiques des arbres et des natures mortes, avec une attention toute particulière portée sur les couleurs et la luminosité.  
Photo: Alexandre Hollan, *La grande roue*, 2011. Gouache, 65 x 100 cm.

### EXPOSITION ALEXANDRE HOLLAN, L'EXPÉRIENCE DE VOIR

7 avril - 1<sup>er</sup> septembre

L'exposition consacrée au peintre Alexandre Hollan a rassemblé, au deuxième étage du donjon, plus d'une centaine de ses

œuvres autour de ses deux sujets de prédilection : l'arbre et ce qu'il nomme les « vies silencieuses », c'est-à-dire les natures mortes. Il s'agissait de la plus grande exposition jamais consacrée à l'artiste.

Cette grande exposition d'été a suscité un bel écho dans la presse (*Le Monde*, *Connaissance des Arts*, *Libération*, *Télématin*, cinq reportages diffusés sur *France 3 Centre*, ainsi que la presse spécialisée et la presse locale). À noter que le budget total de l'exposition était de 45 000 €, soit un budget très modeste pour une manifestation de cette ampleur. Nous tenons à saluer la générosité de l'artiste qui a offert une grande toile au domaine en signe de remerciement.

« Le château de Chambord est si beau, a-t-il besoin d'art contemporain pour paraître plus attractif ? La réponse est nette : oui, le château est encore plus magique habité par les grandes peintures d'Alexandre Hollan ! » (Une citation de l'article paru dans *L'Œil*).

### COUP(O)LES, EXPOSITION DE FIN DE RÉSIDENCE

29 septembre 2013 - 10 janvier 2014

À l'instar de Georges Rousse en 2012, le duo Castilloutz, en résidence de trois mois durant l'été 2013, a présenté son exposition de fin de résidence du 28 septembre au 23 février 2014.

Ils ont exposé des dessins réalisés pendant leur séjour, ainsi que des pièces de verre réalisées à Meisenthal et exposées au public pour la première fois.

Budget total de l'opération 6 000 €.

## EXPOSITION FRANÇOIS WEIL À CHAMBORD

20 octobre 2013 - 16 mars 2014

L'exposition François Weil a été présentée sur le parterre sud et dans la cour du château. Elle était articulée autour de 19 sculptures monumentales, complétées par de nombreuses gravures présentées dans les salles du deuxième étage du château. En complément, deux films permettaient aux visiteurs de mieux appréhender le travail de François Weil.

Très bien reçue par le public et par la presse, elle a participé à l'attractivité du château durant la basse saison. Plusieurs classes du territoire sont venues découvrir cette exposition seules ou par le biais d'ateliers pédagogiques organisés par le service de l'action éducative dans le cadre du PACT (projet artistique et culturel de territoire) soutenu par la Région Centre.

Plusieurs articles ont mentionné la présence de cette exposition au château, et plus d'une centaine de catalogues ont été vendus.

Les œuvres monumentales  
de l'exposition François Weil.



«Coup(o)les»,  
l'exposition de fin  
de résidence du duo  
Castilloutz.



© Michèle Constantin



© Michèle Constantin

## 2.3 Le spectacle vivant

### NUIT INSOLITE

3 et 4 mai

Grand succès de la saison culturelle, la troisième édition de la *Nuit insolite* a proposé cette année un programme assez radical : *File d'attente* de la compagnie Mas (pièce sonore pour une file d'attente constituée des spectateurs des Nuits devant l'entrée nord du donjon) ; *Du fond de la forêt, une fille*, conte inspiré du Chaperon rouge pour un performeur (F. Maheu) et un vidéaste (J.-F. Guiton) qui avait transformé un vestibule du donjon en écran ; enfin *Yeeeppee !!!*, un spectacle de la compagnie ELSE à la lisière de la danse, du théâtre et de l'art lyrique. À noter que les deux premiers spectacles ont été créés pour l'occasion, et que le troisième avait été créé à la Scène nationale d'Orléans six mois auparavant.

Représentation  
du spectacle *Yeeeppee !!!*  
par la compagnie ELSE.



### CONCERT DE FIN DE RÉSIDENCE DE PHILIPP MAINTZ

8 juin

À l'issue de la résidence de deux mois du compositeur allemand Philipp Maintz, l'ensemble Alternance a interprété l'une de ses créations et d'autres pièces de musique contemporaine, le tout entrecoupé par la lecture de poèmes de Rainer Maria Rilke.

Le concert de fin de résidence a attiré à Chambord une cinquantaine de personnes (beau résultat pour une création contemporaine, notamment parce qu'une partie du public était néophyte) avant d'être donné à Paris le 14 novembre avec une présentation *France Musique*, où il a été enregistré dans la foulée, le domaine national de Chambord ayant été cité à chaque reprise.

Coût de la résidence : 5 000 €

Coût du concert : 7 803,34 €

Fréquentation : 64 personnes

### FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

La fréquentation a été satisfaisante pour la 9<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique de Chambord, qui a réuni environ 10 000 personnes et ce malgré des prévisions météorologiques négatives. Cette année, douze groupes étaient invités pour animer le site.

Coût total : 9 800 €

Fréquentation (estimation) : environ 10 000 personnes

## GRAND CONCERT DE TROMPES 2013

29 juin

Pour son grand concert de trompes, le domaine de Chambord a accueilli le Rallye Deux étangs et l'Orchestre d'Harmonie d'Orléans qui ont joué aux côtés des Trompes de Chambord. Au total, plus d'une cinquantaine de musiciens étaient réunis sur scène pour une belle soirée qui a attiré près de cinq cents personnes (complet).

Coût total : 8 100 € avec la communication

Fréquentation : 486 personnes

Recettes : 5 005 €



© DMC

## 3<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DE CHAMBORD

6 au 20 juillet

Une météo clémente, une notoriété grandissante et des artistes exceptionnels (Nicholas Angelich, Alexandre Tharaud...) ont fait de cette 3<sup>ème</sup> édition du festival la meilleure en



© Léonard de Séries

Une troisième édition  
réussie pour le festival  
de Chambord.

termes de public (+13 %) et surtout de recettes (+30 %). C'est un très beau résultat qui permet de réduire le déficit du Festival à 45 000 € contre 120 000 € lors de la première édition. Ce résultat est intéressant en période de crise pour un tel événement, qui ne peut se construire que dans la durée. Les festivals devenus célèbres (Avignon compris) ont tous connu des débuts difficiles, et parfois laborieux... Gageons que les résultats de cette année sont de bon augure.

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le *Festival de Chambord* a proposé 18 concerts de musique classique et contemporaine dont :

- 4 concerts promenades
- 1 concert exposition
- 2 concerts lectures
- 1 concert hors les murs (église de Saint-Dyé) attirant plus de 3100 spectateurs.

Total dépenses : 232 272 €

Billetterie et subventions : 123 937 €

## 2.4 Les lectures

Tout en conservant un équilibre entre écrivains connus (Echenoz, Bergounioux, Deville) et plus confidentiels, aux styles et critères différents, de générations diverses, nous avons consolidé le « noyau dur » des spectateurs. Trois des sept lectures ont affiché complet (110 places) et les quatre autres ont rassemblé entre cinquante et cent auditeurs. La librairie Labbé de Blois, présente pour chaque lecture, réalise de bonnes ventes lors de ces rencontres.

Coût total :

4400 € (550 euros/écrivain)

Fréquentation :

Janvier / Jean Echenoz : 110 + liste d'attente

Février / Antoine Emaz : 74

Mars / Pierre Bergounioux : 95

Avril / Lydie Salvayre : 57

Septembre / Patrick Deville : 110

Octobre / Jean-Benoît Puech : 70

Novembre / Mathias Enard : 93

Total fréquentation : 609 personnes

Durant l'année 2013, les efforts se sont concentrés sur la communication, le développement et les événements. Ces services ont été réorganisés. Chacun a pu se concentrer sur ses missions et amplifier ainsi la force de frappe de Chambord. Parmi les nouveautés, on peut citer l'ouverture des gîtes au mois de juin, première offre d'hébergement familial sur le site, le développement de nouvelles offres commerciales ainsi que les premières campagnes d'affichage et l'enrichissement conséquent de la revue de presse. Les tournages (notamment celui de la finale de Top Chef 5) ont également développé la notoriété du site auprès du public familial.

## 3.1 Le développement touristique

À travers les différentes actions mises en œuvre au sein du domaine national de Chambord, l'objectif est d'atteindre, en 2019, un million de visiteurs dans le monument. Cela passe par la mise en œuvre de démarches ciblées vers certains marchés prioritaires, notamment la clientèle « groupes ».

Quelques exemples :

- Présence du domaine national de Chambord sur des salons professionnels (Map Pro, Salon Spectaculaire, Rendez-vous en France),
- Organisation de workshops,
- Déplacements à l'étranger (Brésil, Japon, Allemagne...),
- Actions parallèles menées en continu avec différents acteurs publics (Atout France, CRT, CDT, offices de tourisme).

En 2013, ces différents marchés ont été travaillés en priorité ; ces efforts seront poursuivis

en 2014. Ils permettent d'inscrire dans le temps les actions de développement mises en œuvre par Chambord.

Le premier gisement de clientèle est déjà sur le site. On estime en effet qu'1,5 million de personnes se sont déplacées sur le domaine l'an dernier et pourtant, seule la moitié d'entre elles sont entrées à l'intérieur du monument. L'objectif prioritaire pour le château est donc de capter ce public déjà présent. Le prix d'entrée représente actuellement 50 % des recettes totales du domaine. C'est donc un enjeu majeur pour Chambord que celui de faire rentrer le public présent sur le site à l'intérieur du château.

La clientèle de groupes d'adultes (hors Chine) : l'objectif est qu'elle double grâce notamment à la création de produits combinés pour apporter 70000 visiteurs de plus. Les opérateurs de tourisme s'accordent en effet à estimer que le modèle économique des châteaux de la Loire devrait être composé de deux tiers de clientèle individuelle et d'un tiers de clientèle de groupes.

Il n'est pas envisageable, au vu de la diversité géographique de provenance des visiteurs de Chambord et des moyens de prospection limités, de travailler sur tous les marchés de façon concomitante. Sur les 10 premiers pays, il a été décidé de travailler en priorité les marchés européens de proximité, comme l'Allemagne qui, par sa proximité géographique, ses revenus, sa consommation touristique, la structure de sa population, est la première cible européenne. Dans les marchés lointains, la Chine est l'élément central avec l'objectif d'atteindre le chiffre de 70000 visiteurs chinois en 2019. Cette finalité est d'autant plus importante pour le développement de Chambord quand on sait que la Chine est désormais la nationalité la plus dépensière, devant l'Allemagne et les États-Unis, avec 60 % des frais du voyage consacrés aux achats.

Le domaine national de Chambord présent dans les salons de professionnels du tourisme.



© JMC

## 3.2 L'offre commerciale et de restauration : boutique et café d'Orléans

### LA BOUTIQUE

Avec près de 2 500 références présentées sur une surface de vente de 400 m<sup>2</sup>, la boutique de Chambord est la plus grande boutique du Val de Loire au sein d'un site touristique. Le large choix d'objets présenté permet de proposer aux touristes une diversité de souvenirs telle, qu'il n'est pas rare d'entendre les visiteurs dire « ne pas se sentir dans une boutique de château ou de musée ». C'est probablement ce qui fait l'originalité de cette boutique, la volonté d'exposer des produits colorés, innovants et, pour la plupart, fabriqués en France. De nouvelles gammes de produits locaux mettent en valeur l'artisanat. Parmi eux, on peut notamment citer des produits en céramique réalisés par un artisan d'art originaire de Normandie. Le développement d'une marque de gâteaux biologique spécifiquement adaptée à la boutique de Chambord a également été une nouveauté de l'année 2013. Un large choix d'ouvrages, allant du guide traduit en 10 langues, aux romans, fictions, livres de cuisine sur la Renaissance, et aux beaux ouvrages sur l'histoire ou l'architecture, permettent de satisfaire les attentes de chacun.

L'année 2013 a par ailleurs été marquée par la création d'un nouveau logo commercial reprenant le « F » de François I<sup>er</sup>. Déposé sur des produits dérivés, il permet de développer une « marque Chambord » et d'identifier les objets vendus sur le site.

Chambord travaille en effet à créer un territoire de marque et à la défense de la marque. Dans ce cadre, l'établissement public est en demande devant la Cour administrative de Nantes dans une action contre la SAS des Brasseries Kronenbourg ayant pour objet le paiement



© Léonard de Serres

d'une redevance d'exploitation en contrepartie de l'utilisation de l'image du Château à des fins publicitaires. Ce dossier est en cours.

Le résultat 2013 de la boutique atteint 1 739 221,53 € HT contre 1 778 785,48 € HT en 2012, qui est moins sensible que la baisse de fréquentation du monument (3,11%) et qui reflète donc une bonne tenue. La marge commerciale diminue en proportion, passant de 970 505,16 € en 2012 à 943 093,93 € en 2013, soit une baisse de 2,82 % (source IREC V5).

La baisse des trois principales familles génératrices de chiffre d'affaires (livres, accessoires-cadeaux et textiles) n'est pas compensée par une augmentation des ventes des petites familles



La terrasse du Café d'Orléans au sein de la cour du château.

de produits, notamment les catégories bijoux-marquinerie, images et papèterie. *A contrario*, on peut noter que le panier moyen par visiteur (chiffre d'affaires boutique / fréquentation totale) a connu une légère augmentation, passant de 2,66 € en 2012 à 2,68 € en 2013, tout comme le panier client boutique qui passe de 11,44 € HT en 2012 à 11,87 € HT en 2013, soit une progression de 3,75 % . En 2013, 147 768 clients ont été comptabilisés à la boutique soit une baisse de 8 015 clients (-5,14 %) par rapport à 2012, liée à la stagnation du pouvoir d'achat des visiteurs européens et français.

La modification de structure de fréquentation française et étrangère s'est traduite par une baisse des « bonnes ventes » effectuées par la clientèle étrangère. L'afflux supplémentaire de la clientèle française et la gratuité accordée aux moins de 26 ans et aux enseignants ont pu contribuer à cette perte.

Les dix-neuf principales nationalités étrangères pèsent pour 47,42 % du chiffre d'affaires de la boutique, pour un nombre de visiteurs supérieur à la clientèle française. La boutique est donc plus sensible à la consommation des étrangers, ce qui explique la baisse ressentie en

2013. Si la clientèle internationale, qui représente déjà 50 % des visiteurs de Chambord, se développe, de bons résultats peuvent être attendus pour les années à venir.

---

## CAFÉ D'ORLÉANS

---

Situé au sein du château de Chambord depuis 2011, le café d'Orléans propose aux visiteurs des menus gourmets, de qualité, réalisés avec des produits frais et locaux. Différentes formules ont été testées au cours de l'année 2013 afin de parvenir à une proposition variée pour satisfaire tous les palais. En collaboration avec un traiteur local, des plats gastronomiques étaient proposés dans des verrières. Le public pouvait également bénéficier de formules « petite restauration » avec tartes salées (ou sandwiches selon saisons).

En 2013, le café a ouvert d'avril à septembre et durant les vacances scolaires, aux heures d'ouverture du château, avec des menus qui ont évolué en fonction des saisons.

Pour le café d'Orléans, l'année 2013 a constitué une phase d'expérimentation et de tests de différentes formules afin de définir sa clientèle et de trouver un concept adapté au lieu. Optimiser les stocks, gérer les flux de visiteurs et innover ont été les défis relevés par la nouvelle équipe. Jusqu'ici, le café d'Orléans était géré par un personnel saisonnier sous l'autorité du chef de service. À l'issue de cette saison 2013, il a été décidé de recruter un personnel permanent.

---

## CAFÉ MIIS

---

L'enceinte des écuries du Maréchal de Saxe propose au public un café avec des boissons chaudes et froides. Cette terrasse extérieure offre une proximité unique avec les écuries et les chevaux de la troupe équestre. Le Café MIIS est ouvert d'avril à septembre, aux mêmes dates que le spectacle équestre, afin que le public puisse se désaltérer avant, pendant ou après les représentations.



© Sébastien Mutschler



© Ludovic Lant

La terrasse du café MIIS au sein des écuries du Maréchal de Saxe.

## 3.3 L'hébergement - ouverture des gîtes

Le domaine national de Chambord a ouvert au mois de juin 2013 trois gîtes haut de gamme au cœur du parc. Deux d'entre eux se trouvent à quelques minutes à pied du château, tandis que le troisième se trouve en pleine nature.

Les gîtes quatre étoiles « Les Cerfs » et « La Salamandre » sont situés à 200 mètres du château, dans l'ancienne Maison des Réfractaires, bâtiment dans lequel se trouvaient les bureaux de l'administration de Chambord jusqu'en 2011. Le déménagement des équipes dans le château a permis de trouver un autre usage à cet endroit, idéalement placé dans le parc, à quelques minutes à pied du château. Prévu pour deux fois huit personnes, ils allient confort moderne et aménagement traditionnel, dans le respect de l'histoire des lieux. Le troisième gîte, qui peut accueillir six personnes, est un trois étoiles situé à l'entrée du domaine, à l'orée de la forêt de Chambord, dans la maison dite



© Ludovic Letrot

« de la Gabillière ». Elle se trouve à quelques mètres des premiers miradors d'observation des animaux sauvages et offre une rare proximité avec la nature.

En 2013, la location de ces gîtes représente une recette de 24043 € pour 6 mois d'exploitation et ce malgré une communication très tardive.

Le retour des locataires est très satisfaisant, la clientèle est généralement familiale, elle reste en moyenne trois ou quatre nuits sur le domaine.

L'ouverture des gîtes en 2013 offre à la clientèle la possibilité de passer un week-end ou une semaine au cœur du domaine de Chambord.



© Ludovic Letrot

## 3.4 Le mécénat

L'effort en matière de mécénat s'est poursuivi et a été renforcé durant l'année 2013, confirmant l'intérêt des partenaires divers pour le développement de Chambord.

Le montant des valorisations mécénales s'élève à 707 150 euros, soit une augmentation de 239 % par rapport à 2012.

La grande majorité des mécènes historiques du domaine ont renouvelé leur soutien et leur confiance. D'autres ont souhaité participer à l'effort de développement, confirmant que la Loi Aillagon, après 10 ans d'existence, répond à une nécessité économique et patrimoniale convergente.

Les mécénats s'effectuent tant en compétence (West Coast production, Image Sept, Lefèvre) qu'en nature (Ateliers Saint Michel,

Champagne Charles Collin, Château Talbot, Warsemann Automobile...) ou en numéraire (Caisse des dépôts, Unibail, Tréca...).

De nombreux particuliers ont également contribué en tant que mécène en numéraire à l'effort de développement de Chambord. Ces mécènes sont principalement locaux ou nationaux, qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers.

Pour répondre au souhait affiché par de nombreux mécènes potentiels étrangers, un partenariat avec la Fondation Roi Baudouin en Europe et de sa filiale la King Baudouin Foundation aux États-Unis est en cours de finalisation.

Un projet de création d'un fonds de dotation est également à l'étude.

Appartement Conti.



## 3.5 Les événements

Le domaine national de Chambord met à disposition, au sein du château, des espaces pour les événements d'entreprises (séminaires, conférences, cocktails, dîners, lancement de produits, salons, etc.) ou les soirées privées (mariages, dîner ou déjeuner de famille, anniversaires, etc.).

En 2013, la location des différentes salles a permis de rapporter 120 125 € au domaine.

Cette somme correspond aux autorisations d'occupation temporaire payantes accordées en 2013.

Les manifestations de grande ampleur sont privilégiées afin de valoriser les surfaces louables au sein du château.

**La finale de l'émission Top Chef 2014 à Chambord, tournée dans le château en décembre 2013.**



© Ludovic Leant



© Ludovic Leant



© Ludovic Letoit

Réception sur les terrasses du château.

Il est important de noter que les autorisations d'occupation gratuites (événements humanitaires, liés à l'éducation au sens large) ou en contrepartie de mécénat sont évaluées à 582 936 €.

Chambord a notamment accueilli au cours de l'année 2013 la finale de Top Chef, l'Étoile cyclo, des conférences du Club Histoire, le forum du tourisme ainsi qu'un événement privé de grande ampleur, qui a déterminé la création d'une nouvelle offre : la location du château et de ses abords, garantissant l'exclusivité de l'occupation du site pour un même événement.

L'évaluation des locations d'espaces pour ces événements au cours de l'année 2013 est donc de 703 051 €.

de vues photographiques. En 2013, Chambord a notamment accueilli le tournage de quelques scènes du prochain film de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.

Tournage du film de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.



© Ludovic Letoit

## TOURNAGES ET PRISES DE VUE

Architecture de la Renaissance préservée, forêt à perte de vue depuis les fenêtres, galeries ou terrasses du château, cheminées et escaliers sont autant d'éléments qui font de Chambord un concentré de décors pour les films et prises

## 3.6 La communication

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE - DE NOUVEAUX OBJECTIFS

Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de communication au début de l'année 2013, une stratégie a été mise en œuvre avec deux objectifs majeurs : améliorer la qualité des supports produits par Chambord et proposer un plan de communication correspondant à la notoriété du site.

### UNE IMAGE RAJEUNIE, DES MESSAGES CIBLÉS ET DES CAMPAGNES D'AFFICHAGE DE GRANDE AMPLEUR

Les messages ont été clarifiés et les cibles plus spécifiquement identifiées. Selon les arguments à défendre, des visuels ont été créés pour présenter Chambord sous un angle nouveau.

Afin de combattre les idées reçues, les collections ont été mises en valeur avec des slogans humoristiques.

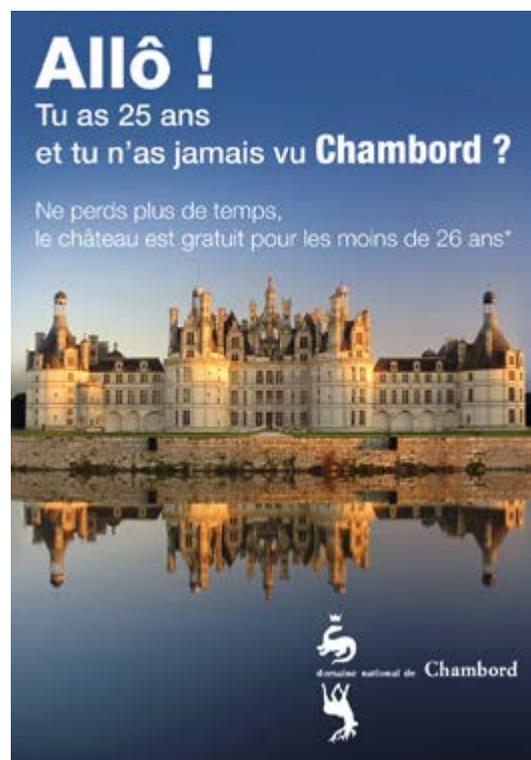
De nouveaux visuels ont été imaginés pour chaque événement : le spectacle équestre, les balades en calèche, la fête de la musique, le concert de trompes, Noël à Chambord, etc.

Pour s'adresser aux jeunes, dont l'entrée est gratuite dans le monument jusqu'à 26 ans (pour les résidents européens), plusieurs dizaines de milliers de cartes postales ont été

diffusées dans les FNAC parisiennes durant l'été 2013. C'est le clin d'œil à un phénomène télévisuel qui a été choisi pour l'illustrer, choix qui s'est révélé porteur puisque la fréquentation des moins de 26 ans a augmenté durant les mois qui ont suivis.

Enfin, avec une grande campagne d'affichage (du 9 au 15 juillet 2013) sur le boulevard périphérique et quelques axes stratégiques dans Paris, Chambord a pour la première fois fait l'acquisition d'une campagne d'affichage à grande échelle.

Carte postale réalisée pour la campagne parisienne Cart'com à destination des moins de 26 ans.



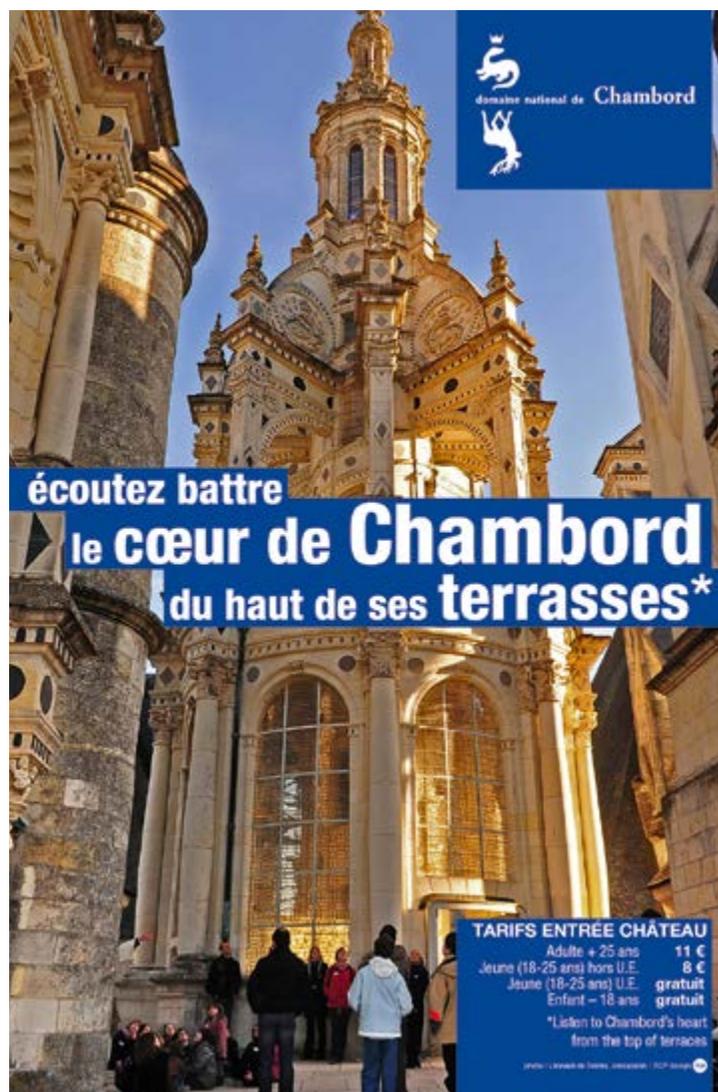
## UN RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION LOCALE

Le domaine national de Chambord est un monument d'État inscrit dans un territoire : emblème du Loir-et-Cher, voire de la région Centre, il doit contribuer pour une grande part à la progression de la fréquentation touristique. Les liens avec les lieux touristiques régionaux ont ainsi été confirmés durant l'année 2013.

La communication a été renforcée au niveau local et régional. Les relations avec la presse locale se faisaient plus rares ces dernières années, la reprise d'une communication régulière auprès des journalistes locaux a constitué un élément essentiel du nouveau plan de communication avec *a minima* un communiqué par semaine.

Pour la deuxième année consécutive, Chambord s'est associé à deux campagnes de communication communes : « Les p'tits Curieux » initiée par l'Agence de développement touristique du Loir-et-Cher, avec Cheverny, Chaumont-sur-Loire, Central Parcs et le Zoo-parc de Beauval ; et la campagne de communication dans le métro mise en place par l'Office de tourisme Blois-Chambord, avec Chaumont-sur-Loire, Cheverny et Blois. Cela permet d'œuvrer collectivement au rayonnement du territoire.

Les partenariats avec la presse locale (une quinzaine) ont été repensés et enrichis. À cela s'ajoute une politique d'achat d'espace très maîtrisée dans la presse nationale et auprès des partenaires des événements culturels. Pour n'en citer que quelques-uns, Le Figaro, Radio Classique (une journée consacrée au festival), Télérama, Autoroute FM...





Campagne d'affichage sur le périphérique parisien durant l'été 2013.

## DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉSENCE DE CHAMBORD SUR LE WEB

### DES RÉSULTATS CONVAINCANTS AU NIVEAU NATIONAL

L'année 2013 a été marquée par une revue de presse très importante, que ce soit au niveau local, national ou international. Le service de la communication a également connu au cours de l'année une multiplication des tournages TV et promotionnels à Chambord. Grâce aux actions de communication et aux nouveautés mises en place par le domaine (gîtes, spectacle équestre...), l'attrait de Chambord pour les journalistes s'est fortement renforcé.

De tels résultats n'auraient pu être atteints sans l'accompagnement effectué par l'agence de communication Image Sept : leur qualité d'expert dans le domaine de la communication a permis d'amplifier les relations presse au niveau national et d'augmenter le retentissement des actions menées par Chambord.

L'équivalent en publicité de la revue de presse nationale d'avril à septembre 2013 a été estimé à 1,95 million d'euros.

Le nouveau site web de Chambord a ouvert en avril 2013. Plus interactif, plus dynamique, mieux agencé, il est géré en interne, ce qui favorise une grande souplesse dans l'actualisation des contenus.

En 2013, le domaine national de Chambord a rejoint l'Institut Culturel de Google en présentant deux expositions sur sa plateforme web : une version numérique de l'exposition temporaire « Les Lys et la République - Henri, Comte de Chambord (1820-1883) », accessible en quelques clics de façon permanente, ainsi qu'une deuxième exposition plus générale intitulée « Chambord, du domaine royal au domaine national... » qui propose un parcours virtuel à travers l'histoire du château et de l'immense domaine qui l'entoure.

L'Institut Culturel de Google et le domaine national de Chambord initient dès lors une collaboration fructueuse autour de la diffusion d'un patrimoine culturel dont la richesse n'est plus à démontrer.

#### Réseaux sociaux

Déjà présent sur Facebook, Twitter et Instagram, Chambord a rejoint en 2013 les réseaux sociaux suivants : Youtube, Pinterest et Google+.

## 3.7 Les moyens informatiques

Le service informatique a pour mission de mettre en place les moyens permettant à l'établissement de garantir la maîtrise technique de ses matériels et logiciels et de piloter les fonctions de mise en œuvre et de maintien en conditions opérationnelles de ses systèmes d'information et de communication. Il est également chargé d'apporter aide et conseil aux utilisateurs de moyens informatiques en effectuant de l'assistance de premier niveau. Enfin, ce service gère l'ensemble du système de téléphonie. Il est composé d'un informaticien.

### LE PARC INFORMATIQUE

Le système informatique de l'établissement est dispersé sur cinq sites nécessitant ainsi l'installation et la maintenance d'un système de liaison. La maison forestière des Réfractaires, le château et la maison de la Fidélité sont reliés par une fibre optique tandis que les fermes de la Gabillière et de la Faisanderie sont connectés à une liaison VPN *via* l'opérateur Orange. Ce réseau local permet à tous les personnels de l'établissement quelque soit son site d'affectation d'accéder à Internet, au courrier électronique mais aussi de partager des ressources communes (applications de gestion et comptabilité, données, impression...). Sur la même infrastructure, le réseau téléphonique IP est articulé autour d'un autocommutateur MITEL ICP3300 qui gère à peu près 70 postes téléphoniques.

Afin de permettre la diffusion de l'outil informatique au maximum des utilisateurs du domaine et d'utiliser les outils correspondants, le domaine national de Chambord dispose de bornes wifi disséminées sur le château et en divers endroits du domaine.

### LES ACTIVITÉS MARQUANTES DE L'ANNÉE 2013

En 2013, le service informatique a conduit un certain nombre d'opérations dans les domaines de la communication, de l'évolution, de la gestion et de l'administration du parc informatique :

- Renouvellement des postes informatiques : l'établissement poursuit l'expérimentation d'un nouveau type d'ordinateur, le tout-en-un, dont l'unité centrale et l'écran ne font qu'un.
- Externalisation de la messagerie électronique.
- Mise à niveau du logiciel de billetterie IREC (passage en V5).

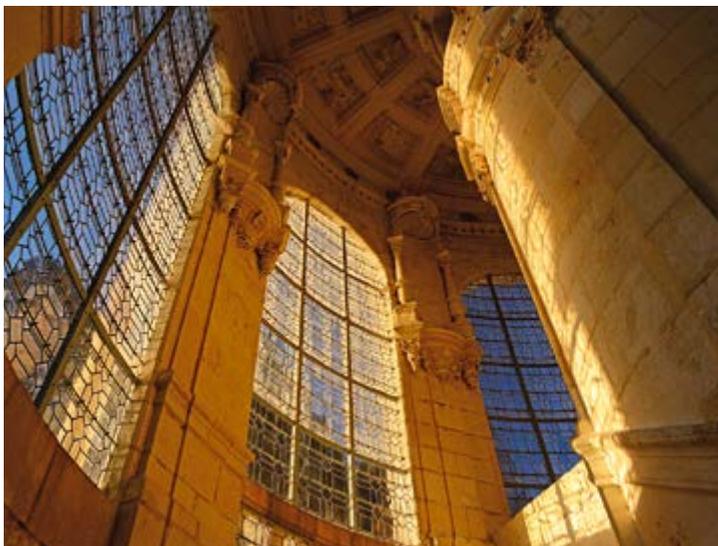
La mise en valeur du patrimoine naturel et architectural passe par la restauration et la rénovation du monument ainsi que du parc. L'année 2013 a permis de mettre en place des campagnes de travaux importantes au cœur du domaine. De nombreux exercices ont également été menés pour renforcer la sécurité du public, des œuvres et du bâtiment. Un entretien permanent s'impose tout au long de l'année.

## 4.1 Les travaux - bâtiments et jardins

### Restauration de la tour lanterne et de la tour Dieudonné

Dans la continuité des travaux menés sur la tour Henri V, les échafaudages ont été installés sur la tour lanterne et la tour Dieudonné. La restauration de deux arcs boutants et le traitement ainsi que le nettoyage des pierres avec le même protocole mis en place sur la tour Henri V ont nécessité d'installer un échafaudage sur l'ensemble de la tour lanterne. La tour Dieudonné est également échafaudée pour la restauration des décors des superstructures. La coursive, fermée depuis plus de 5 ans au public, pourra au terme de ces travaux être réouverte à l'automne 2014.

Les travaux de la Tour Lanterne.



© Léonard de Serres

### Restauration de l'escalier à doubles révolutions

Les travaux menés dans le cadre d'une opération de mécénat de compétence par l'entreprise Lefèvre et Patrick Ponsot, architecte en chef, ont concerné la dernière volée nord. Ainsi toutes les volées de l'escalier à doubles révolutions ont été nettoyées, consolidées et restaurées.

### Restauration des lucarnes aile Dauphine et escalier hors œuvre de la chapelle

L'étude diagnostic menée par Philippe Vileneuve, Architecte en chef des Monuments Historiques, a permis de dresser un état sanitaire et les préconisations de restauration. Les constats d'instabilité structurelle de l'escalier hors œuvre de la chapelle vont nécessiter des sondages complémentaires au cours de la programmation de travaux des lucarnes de l'aile Dauphine.

### Restauration des communs d'Orléans

Sur la base de l'étude préalable de 2006, la restauration de la salle des communs d'Orléans permettra de redonner à cet espace toute l'esthétique attendue de cette pièce qui sera consacrée aux séminaires. Au préalable, la réfection de la dalle du plafond est indispensable pour régler le problème de fuites d'eau. Une étude complémentaire a été commandée pour effectuer la synthèse du parti à retenir pour la couverture de cette dalle et validée par les services des monuments historiques. Ce protocole permettra ensuite la programmation de la réfection des couvertures de l'enceinte basse.

## Restauration des cuisines Polignac

La commande de maîtrise d'œuvre suivant les conclusions de l'étude préalable permettra, à la remise du dossier, d'ouvrir cet espace à la visite avec une extension du parcours du public.

## Restauration des superstructures de la tour François I<sup>er</sup>

Dans la continuité des deux autres tours du donjon, les études ont été commandées à l'architecte en chef pour dresser le diagnostic de cette tour, puis de celle de Caroline de Berry.

## L'ENTRETIEN DU CHÂTEAU

Le recrutement d'une chef d'équipe du service d'entretien des bâtiments a permis de suivre et d'appliquer les protocoles d'entretien des espaces. En complément des formations dispensées pour professionnaliser l'équipe, une formation particulière a été menée auprès d'un agent pour la mise en cire des parquets du château. Des opérations courantes d'entretien ont été menées régulièrement dans le château.

Trois opérations sont à signaler :

- La réfection de l'étanchéité des vitraux de la tour lanterne : cette première phase a permis de refaire la base de la moitié des vitraux sur terrasse, sous le contrôle de l'Architecte en chef des Monuments Historiques dans le cadre de la réfection de l'escalier à doubles révolutions. La condensation sur ces vitraux entraînait des désordres sur les pierres de soubassement. Après la fabrication d'un panneau prototype, cette première phase a permis de réaliser la moitié du programme.



Il sera achevé après les travaux de restauration de la tour lanterne.

- La réfection des sols intérieurs sur les circuits de visite : dans la continuité des programmes lancés les années précédentes, le programme de décapage et de traitement des tomettes a pu être mené pour une préservation des sols et une bonne présentation au public.

- La restauration de pierres de taille délitées sur les balustrades des terrasses a été rendue indispensable, tant pour la sécurité du public que pour la conservation du bâtiment. Il s'agissait de reprendre des pierres des mains courantes surplombant la cour à plus de 20 mètres de hauteur sur la terrasse Est et la coursive François I<sup>er</sup>. Ces pierres, remplacées lors de la restauration des corniches et coursives il y a plus de 15 ans, ont subi l'agression du gel. Afin d'éviter qu'elles ne se détachent et tombent dans la cour, il était nécessaire de programmer l'intervention qui a nécessité une installation particulière et complexe.

En complément, une opération de réfection de pierres de taille a été menée dans les locaux techniques sous la chapelle afin de les sécuriser.

Travaux sur les superstructures du château.

## LES ABORDS

### Restauration du plan d'eau

Sur la base des études menées en 2010 et après obtention des autorisations administratives, les travaux ont débuté en septembre pour une fin de chantier courant mars 2014. La réfection du plan d'eau était nécessaire pour requalifier le miroir du château. Les allées endommagées et la frange végétale dégénérescence devaient être reprises pour un bon accueil du public. Des pontons ont été installés près

Diagnostic archéologique mené sur le parterre Nord en vue de restaurer les jardins à la française.



du dernier marécage à proximité du château et complètent cet aménagement accessible à tous. Un parcours pédagogique sur la faune et la flore sera installé dans le courant de l'année 2014.

### Restauration du jardin à l'anglaise

Les travaux programmés suivant le schéma directeur des travaux de 2007 ont démarré en octobre 2013. Les plans des abords du château du XIX<sup>ème</sup> siècle transcrivent la présence d'un jardin à l'anglaise à l'emplacement du parterre ouest. La nécessité de refaire les allées d'accès au château, endommagées, poussiéreuses ou boueuses selon les saisons, était un préalable à l'amélioration de l'accueil du public sur le site. Sur la base des plans du XIX<sup>ème</sup> siècle, des photographies, cartes postales anciennes et des inventaires des végétaux, l'architecte en chef des Monuments Historiques, assisté d'un paysagiste, a proposé un plan de cheminement et de végétalisation s'inspirant de ce jardin anglais. Après autorisation des services de l'État, ces travaux seront réceptionnés au printemps 2014.

### Restauration du jardin à la française

Les jardins à la française ont existé depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle sur les parterres nord et est du château. Après une régénération à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils ont peu à peu disparu au XX<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, il ne reste qu'un parterre de pelouses sur le terre-plein créé au XVII<sup>ème</sup> siècle. Il a donc été décidé d'engager des études afin de restaurer ces parterres. Le projet soutenu par le ministre de la Culture, lors de sa visite en mars 2012, fait l'objet d'étude diagnostic par l'Architecte en chef des Monuments Historiques, assisté d'un paysagiste. Au préalable, courant octobre 2013, un diagnostic archéologique anticipé a été mené, d'une part pour reconnaître les strates d'occupation antérieure et d'autre part pour vérifier la structure actuelle du sous-sol par rapport aux plans existants des jardins disparus. Le rapport archéologique a été remis courant décembre et permet de comprendre la construction de la

plateforme fossoyée sur laquelle a été installé ce jardin. Il a aussi permis de reconnaître partiellement les états anciens d'occupation (jardins Renaissance, pont XVII<sup>ème</sup>...). L'étude en cours de réalisation prend en compte le parti paysager mais également les éléments architecturaux de cette plate-forme (pont d'accès, murs de soutènement) conformément au schéma directeur de 2007.

## Réfection du pont de la Grenouillère

Le pont de la Grenouillère est situé sur la route de Thoury, dite route de la Commission. Sa couche de roulement endommagée a été reprise pour assurer la sécurité du trafic. Les travaux ont été menés sur une semaine au printemps.



Travaux d'aménagement des écuries du Maréchal de Saxe.

## LES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES

### Spectacle équestre

La reprise par le domaine national de Chambord des animations équestres (spectacle et calèche) dans les Écuries du maréchal de Saxe a permis aux services de mener une campagne d'entretien et de travaux de réfection (logement, toilettes publiques, grange), ainsi que la mise aux normes des installations électriques. En complément, la réfection d'une portion de tête de mur a permis de consolider une partie menaçante.

### Embarcadère

L'activité de l'embarcadère reprise en 2012 a nécessité des aménagements pour améliorer le cadre de travail du personnel affecté. Ainsi, les deux kiosques ont été refaits afin de sécuriser les caisses et de protéger le personnel des intempéries.

### Installation d'un portail pour le parking du personnel

Afin de rationaliser les stationnements des véhicules du personnel, il a été décidé de prioriser le stationnement à l'arrière des écuries du Maréchal de Saxe. Aussi, pour préserver le nombre d'emplacements, une barrière de contrôle a été installée pour limiter l'usage au strict personnel.

### Installation d'une climatisation dans les locaux du porche royal

La climatisation existante dans ces locaux depuis plus de dix ans a nécessité une intervention de réfection et de mise aux normes pour assurer son efficacité énergétique et compléter l'installation dans les nouveaux bureaux installés en 2012. Ainsi tous les services de la réservation et de la billetterie sont reliés à une climatisation réversible.

## LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT

### Les gîtes des Réfractaires

Les travaux pour l'aménagement de gîtes dans la maison des Réfractaires ont été achevés au printemps 2013. Deux gîtes ont ainsi été aménagés dans les anciens bureaux du domaine national de Chambord, selon les plans de construction des années 1950. Les aménagements intérieurs et extérieurs ont permis d'obtenir une classification 4 étoiles pour ces lieux d'hébergement situés à 200 mètres du château.

## LE CONFORT DU PUBLIC

### Toilettes publiques

Les toilettes publiques du château, livrées lors de la réception des travaux d'aménagement de l'accueil/billetterie/boutique en 2004 étaient dès l'origine fragilisées. Les cloisons en inox, très lourdes, ne supportaient pas la fréquentation de cet espace par le public. Aussi il a été décidé de refaire tout le cloisonnement avec des matériaux adaptés aux grandes fréquentations du public. À cette occasion, les anciens urinoirs ont été remplacés par des urinoirs sans consommation d'eau potable.

### Les écuries du maréchal de Saxe

L'activité équestre étant dorénavant gérée par le domaine national de Chambord, plusieurs aménagements ont été réalisés pour l'accueil du public et la scénographie du spectacle et permettre une ouverture en mai. Pour cela, un rond de longe a été créé, la forge a été déplacée et une piste de spectacle a été

aménagée. Les travaux ont également permis la création d'un gradin et d'un fond de scène. Un espace billetterie et point de vente ont également été mis en place à l'entrée de l'espace dédié au spectacle.

### Réfection de l'escalier de l'observatoire du rond Béatrix

À la suite d'une campagne de consolidation structurelle des aires de vision ouvertes au public réalisée il y a quelques années, le diagnostic sanitaire a montré que les escaliers d'accès étaient dangereux pour le public. Les marches, régulièrement remplacées, reposent sur des limons en bois depuis plus de 40 ans. Aussi, en 2013, l'escalier de l'observatoire du rond Béatrix (route de Thoury) est le premier à avoir été refait.

## LES TRAVAUX DANS LE BÂTI DU DOMAINE

### Avenant au plan de gestion

Conformément à la demande du ministère de la Culture et de la Communication, une étude diagnostic a été menée pour compléter le schéma directeur des travaux du château. Élargi à l'ensemble des bâtiments du domaine, classés Monuments Historiques, cette étude en cours de réalisation par l'Architecte en chef des Monuments Historiques permet d'inventorier les bâtiments du parc, d'en dresser un état sanitaire, et de prioriser les interventions en fonction de l'intérêt architectural. Ce document constituera une base pour obtenir les subventions pour la restauration de ce patrimoine.

### Abandon du chauffage collectif bois

Établi et adopté par le conseil d'administration du 24 novembre 2011 sur la base

Travaux d'aménagement des toilettes publiques.



© DINC

## Le bureau du presbytère.

d'un coût d'opération estimé à 2,1 millions d'euros TTC, ce projet s'est en définitive monté suite à la mise au point dans le cadre de l'instruction des autorisations de travaux et aux appels d'offres à 3,3 millions d'euros TTC. La part d'autofinancement pour la réalisation de ce projet prévue initialement à hauteur de 500 000 € a en définitive été portée à plus de 1 500 000 €, et ce malgré les aides publiques. Dans ces conditions, le conseil d'administration en séance du 18 décembre 2013 a souhaité renoncer, au moins de façon temporaire, à la réalisation de ce projet. À terme, il pourrait être envisagé un nouveau projet sous un autre format technique.

### Murs d'enceinte

La campagne de restauration de 2013 a permis de réparer des brèches au sein du mur d'enceinte. Situées principalement dans le secteur est du parc, ces interventions menées par des entreprises de maçonnerie qualifiées Monument Historique ont permis de réaliser 300 mètres de travaux.

### Hangar de la Fidélité

Les travaux menés en 2012 sur le site de la Fidélité ont été officiellement réceptionnés au printemps 2013 par les autorités qui ont soutenu ce projet. Par la suite, un réfectoire pour le personnel a été aménagé dans l'annexe du hangar C et des réserves nécessaires à l'exploitation de l'établissement ont été créées dans le hangar A.

### Réfection du bureau du presbytère

Les aménagements modernes réalisés ces cinquante dernières années ont dénaturé l'état XVIII<sup>ème</sup> de ce local. Outre des travaux de mise en conformité électrique nécessaires et urgents, l'état sanitaire des boiseries nécessitait une intervention pour assainir les maçonneries et refaire ponctuellement ces boiseries abîmées. Sous le contrôle du conservateur du domaine, ces travaux ont pu être réalisés afin de préserver l'authenticité de la structure.



## 4.2 La conservation

### ENRICHISSEMENT, VALORISATION ET PRÉSENTATION DES COLLECTIONS

L'activité soutenue du service de la conservation s'est traduit dans les actions classiques d'acquisitions, de restauration et de réaménagement.

La préparation de l'exposition « Les Lys et la République » a permis de mettre en place une campagne spécifique de restauration, celle de deux statues en plâtre représentant l'une le comte de Chambord enfant par Dominik Molknecht (1828) et l'autre Henri IV d'après Bosio (1849). Des acquisitions ont été réalisées pour le futur réaménagement des salles consacrées au comte de Chambord. Leur ouverture est prévue en octobre 2014. À titre d'exemple, on peut citer un rare dessin de Jean Viger repré-



© DNC - Photo, Léonard de Serres

La chambre de parade agrémentée d'une paire de bergères déposée par le Mobilier national.



© DNC - Photo, Léonard de Serres

sentant le comte de Chambord en costume de sacre (vers 1845) ou encore un registre des audiences accordées par le prince au château de Frohsdorf (1879-1883).

Dans le cadre du programme de remeublement raisonné du château, un important projet a été préparé et négocié en 2013 avec le Mobilier national : le dépôt de meubles du XVIII<sup>ème</sup> siècle, par équivalence à ceux décrits dans les inventaires de 1750, 1755 et 1790. Après plusieurs réunions de travail et une visite *in situ* de l'administrateur général et de la directrice des collections du Mobilier national, une liste définitive a été agréée et une partie des meubles est partie dans des ateliers de restauration (15 chaises de Delanois et un chiffonnier Louis XVI). Cette étape s'inscrit dans le processus de recherche scientifique puis de restauration par les artisans avant de montrer les œuvres au public. Ce partenariat a été très repris par la presse et contribue à développer l'attractivité du château pour le public.

Henri V en grand costume royal, dessin de Jean Viger (2<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle).

Des acquisitions complémentaires ont été faites dans cette même perspective de remeublement. On peut mentionner par exemple un ensemble de porcelaine du XVIII<sup>ème</sup> siècle identique au modèle trouvé dans les latrines du château lors des fouilles. Un ensemble d'objets d'art (boîtes à perruques en vernis Martin, cartel et rouet) ont contribué à compléter l'aménagement de la chambre de Conti ouverte au public en 2012.

L'année 2013 a également été marquée par le départ en restauration de la barque hippomobile dite « de La Rochejaquelein » (première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle) grâce au généreux mécénat de M. Jacques Boisseaux. Ce véhicule unique en France devrait à nouveau être présenté au public au cours de l'année 2014 après l'intervention de multiples restaurateurs d'art dans les locaux de la société LP3 Conservation à Semur-en-Auxois.

Enfin, un projet d'envergure a été imaginé cette année, avec la reconstitution du logis de François I<sup>er</sup>, réalisée en partenariat et sous l'égide scientifique du directeur du Musée national de la Renaissance à Ecoen et de la commission des collections du domaine. Il s'agira de proposer au public, à partir de septembre 2015, une garde-robe et une chambre dans un décor mural et un mobilier reconstitués d'après les recherches scientifiques en cours. Il n'y aura pas de mélange de meubles anciens et de reproductions, tout sera « état neuf » dans une démarche expérimentale.

## OUVERTURE DE NOUVELLES SALLES AU PUBLIC

Le domaine a ouvert dès la fin de l'année 2013 trois nouvelles salles au public, consacrées à l'histoire du parc de Chambord et à sa longue tradition cynégétique. Une cinquantaine d'œuvres et documents provenant du fonds anciens du château, de dons ou encore d'acquisitions sont ainsi exposés au second



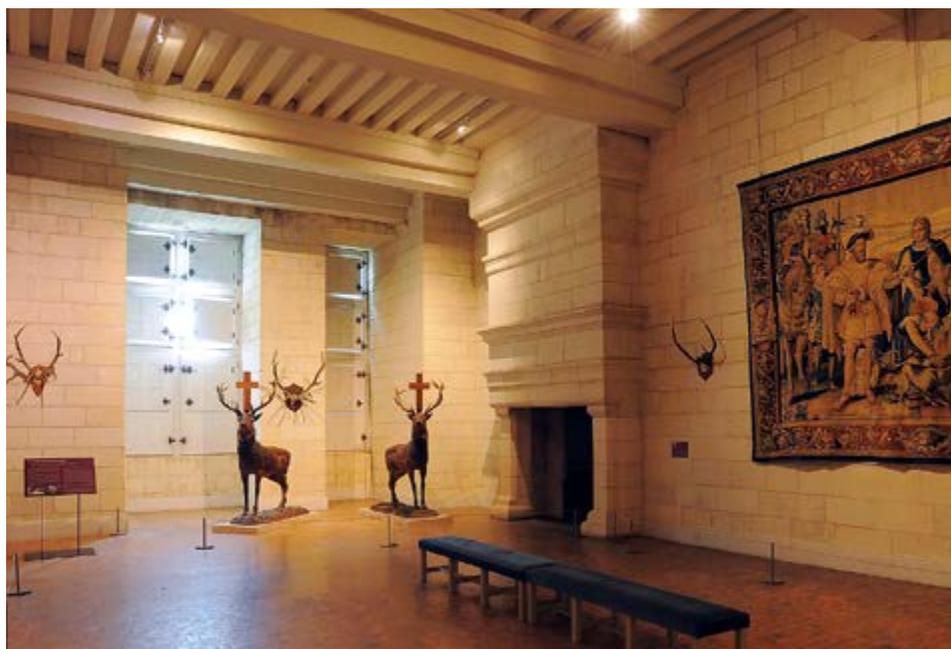
© DMC

Départ de la barque hippomobile de La Rochejaquelein en restauration, septembre 2013.

étage du donjon, en particulier six pièces de la Tenture des Chasses du roi François (premier quart du XVII<sup>ème</sup> siècle) ou deux imposantes sculptures en bois, « Les cerf de St Hubert », réalisées au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ces dernières, utilisées lors du tournage du film *Peau d'âne* (1970) et présentées depuis de longues années dans la salle des trophées de la ferme de la Guillonnière, ont retrouvé leur emplacement d'origine et ont pour l'occasion été recoiffées de leurs croix de bois.

C'est dans cet espace que devrait être présentée dans quelques mois la barque de chasse « de La Rochejaquelein », à son retour de restauration.

Salle dédiée à l'Histoire des chasses du roi François au deuxième étage du donjon.



© DMC - Léonard de Séries

## 4.3 Refondation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage

### ACCUEIL DU PUBLIC EN FORÊT : VISITES 4X4, BRAME ET ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Recette 2013 : 113 184 €

La fonction d'accueil du public en forêt s'est développée en 2013 tout en préservant la quiétude de la faune sauvage.

#### Les visites 4x4

L'année 2013 a connu un tassement de la fréquentation, pour une recette de 83 114 € (-4,60 % par rapport à 2012), notamment en raison d'une météo défavorable au printemps.

Deux CDI à temps plein et un CDD pour la

haute saison ont été nécessaires pour répondre à la demande des visiteurs. Le second CDI a été recruté au mois de mars et il apparaît nécessaire de pérenniser le troisième emploi pour faire face à une demande croissante.

Taux de remplissage :

- Hiver : 8 % pour 224 billets vendus.
- Printemps : 23 % pour 576 billets vendus.
- Été : 32 % pour 2746 billets vendus.
- Automne : 45 % pour 668 billets vendus.

La saison 2014 va s'organiser différemment des années précédentes : le service prendra en compte désormais les groupes scolaires ainsi que les forfaits à la journée les mardis d'avril à juin et pendant les deux premières semaines de septembre.

#### Les ateliers pédagogiques

Le service des visites en forêt propose actuellement quatre thèmes d'ateliers intitulés :

- Le petit archéologue du paysage,
- Le monde de la mare,
- Sur les traces des animaux,
- Autour de l'arbre.

47 ateliers ont ainsi été réalisés en 2013 pour une recette de 5 170 €.

#### Le brame

• *L'intimité du brame*, rebaptisée « écoute du brame », attire toujours un public nombreux surtout au moment du « pic du brame » fin septembre, le phénomène étant amplifié par les relais médiatiques régionaux et nationaux. Cette opération a été volontairement retardée d'une demi-semaine par rapport à l'année passée (le brame tardant à arriver en 2013). La première écoute a été programmée le vendredi 13 septembre, uniquement le soir,

Visite en 4x4 de la réserve du domaine.





© JMC

jusqu'au vendredi 20. Les autres écoutes ont eu lieu les matins et les soirs du samedi 21 septembre jusqu'au dimanche 6 octobre.

La recette est restée stable, soit 20 300 € (+0,35 par rapport à 2012).

• **Cœur du Brame.** Cette récente prestation (créée en 2012) intéresse toujours un public averti. Le taux de remplissage a été de 66 % pour 23 sorties, soit une recette de 4 600 €.

## GESTION DU PARC FORESTIER : VERS UN NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

L'effort porté, depuis 2009, sur les travaux dans les régénérations forestières s'est poursuivi en 2013. Profitant de l'excellente glandée d'il y a deux ans, les taillis et les nombreux semis dans les zones engrillagées exploitées en 2011 ont été mis en lumière. Dans ce cadre, 4 042 m<sup>3</sup> de bois ont été vendus en 2013 pour une recette de 247 389,70 € HT dont 683 m<sup>3</sup> de bois de chauffage pour 4018,7 € aux personnels du domaine, aux habitants de la commune de Chambord et à quelques personnes extérieures.

En raison de la fin de l'aménagement et comme en 2012, des coupes secondaires et d'amélioration ont été réalisées en 2013 :

• 2055 m<sup>3</sup> en coupe secondaire de bois sur pied vendus à des exploitants forestiers,

• 819 m<sup>3</sup> en coupe secondaire exploités en régie par notre personnel forestier et vendus en bois façonnés,

• 485 m<sup>3</sup> en coupe d'amélioration de pin Laricio vendus sur pied à des exploitants forestiers.

• Plantations : 3 hectares de plantations ont été réalisés en pin sylvestre pour combler les vides forestiers existant et optimiser les zones engrillagées dans les Basses Tailles.

• Cloisonnements : 50 hectares ont été cloisonnés à 20 mètres d'axe en axe afin de les rendre accessibles aux ouvriers forestiers et de permettre la réalisation de travaux de dégagement, de nettoyage ou de dépressage, ainsi qu'au débardage des grumes.

• Traitements : des traitements chimiques sur la molinie (graminée envahissante) sur une quarantaine d'hectares ont été réalisés dans le but de sauver les régénérations naturelles existantes.

• Prairies : les labours de printemps et semis de graminées fourragères ont représenté cette année 50 hectares, assurant leur renouvellement suite aux dégradations commises par les sangliers.

• Coté routes, les travaux de réfection se sont poursuivis en 2013 comme suit :

- 3 500 mètres de routes forestières ont été malaxées, traitées à la chaux, nivelés, et compactés,

- 1 000 mètres de routes forestières ont été malaxées, nivelées et compactées,

- 6 600 mètres de routes forestières ont été nivelées et compactées,

- 11 000 mètres de routes forestières détériorées ont été restaurées par apport de calcaire.

L'effort a été porté en particulier sur les circuits empruntés par les visites 4X4.



© Jean-Michel Turpin

## AMÉNAGEMENT FORESTIER

Un bureau d'étude de l'ONF a été chargé de reprendre la rédaction du plan d'aménagement forestier, document stratégique qui engage l'avenir de la forêt pour les 20 prochaines années. Ce document s'inscrit dans la continuité du précédent et se fixe, par ordre de priorité, quatre objectifs à cette forêt : paysagère, biodiversité, cynégétique, production ligneuse.

Une version aboutie sera proposée en 2014.

## GESTION CYNÉGÉTIQUE ET PROGRAMME SCIENTIFIQUE

L'année 2013 a été marquée par la préparation d'un programme scientifique de grande ampleur, qui inscrit Chambord dans un réseau de territoires d'études sur les grands ongulés sauvages. Ainsi, la pratique de la chasse va connaître un nouvel intérêt dès 2014, au-delà de sa fonction pérenne de service public, de

représentation et de vitrine de l'art cynégétique national en tant que patrimoine immatériel. C'est la raison pour laquelle Chambord a choisi de former un partenariat avec l'Office National de la chasse et de la faune sauvage, qui apporte sa compétence scientifique et de la fondation François Sommer qui apporte à Chambord le financement du programme à hauteur de 157 666 euros par ans pendant trois ans.

Les recettes cynégétiques et piscicoles d'un montant global de 74 136,36 € sont réparties comme suit :

- Venaison : 60 504,76 €
- Trophée sanglier : 6 814,22 €
- Trophée cerf : 6 697,38 €
- Droit de pêche : 120 €.

## Sangliers

736 sangliers ont été prélevés lors de la saison de chasse 2013/2014 pour un prévisionnel initial de 1000 au printemps 2013. Les prélèvements sont inférieurs aux prévisions en raison d'une mauvaise reproduction et d'un taux de survie faible chez les marcassins.

Le prélèvement est donc en baisse de 40 % par rapport à la saison 2012/2013 durant laquelle 1225 sangliers avaient été prélevés.

Cette forte baisse est due à un printemps 2013 particulièrement froid et humide. L'année 2014 s'annonce bien meilleure : une moyenne de cinq à six marcassins par laie gestante et une fructification forestière abondante devrait générer une hausse de la population.

## Cerfs-biches

195 cervidés ont été prélevés, composés comme suit : 100 femelles et 95 mâles pour un prévisionnel de 200 à 220 animaux. Pour réaliser le plan de chasse 2014/2015, il conviendra de faire tirer les grands animaux dès le début de saison, les petites battues dites de cervidés n'ayant pas atteint les résultats escomptés en termes de prélèvements.

## Mouflons

17 animaux ont été prélevés : 8 mâles et 6 femelles à la chasse et 2 femelles et un jeune mâle capturés lors d'un panneautage. Le comptage de printemps nous donnait 132 animaux. L'année précédente, le tableau de chasse comptait 27 animaux.

La réalisation du tableau s'avérant insuffisante, il faudra sans doute accentuer le prélèvement lors de la prochaine saison.

## Suivi sanitaire

Aucun désordre sanitaire majeur n'a été relevé pendant la saison 2013/2014.

Quelques cas de gale ont néanmoins été observés en mars 2013. Le programme scientifique permettra un suivi sanitaire fin des populations d'ongulés sauvages.

## BIODIVERSITÉ

La finalisation du document d'objectif Natura 2000 a été confiée à l'Office National des Forêts.

Le document d'objectifs a été validé début 2014 par Gilles Lagarde, Préfet de Loir-et-Cher.

La fonction biodiversité de la forêt de Chambord est renforcée par le plan d'aménagement forestier.

## Rapaces nicheurs

**Balbusard pêcheur** : 5 couples ont été recensés durant l'année 2013 et se sont reproduits, donnant naissance à 8 jeunes à l'envol, dont 7 ont pu être bagués.

**Circaète Jean le Blanc** : 3 couples ont été recensés mais compte tenu de la météo printanière très pluvieuse, aucune reproduction n'a abouti.

**Aigle botté** : 3 couples ont été recensés en 2013.

## Gestion des Landes à bruyère

Près de 1000 bottes ont été exploitées pour les besoins internes (fabrication d'affûts et de miradors). Le broyage mécanique de ces zones a été abandonné pour permettre une meilleure repousse de ces brins de bruyère exploités à la débroussailleuse. Un effort conséquent ayant été réalisé en 2012, ces travaux n'ont pas été reconduits en 2013 pour réaliser des économies.

## Rénovation des zones humides

L'aménagement de pontons d'observation sur la grande promenade a permis de réaliser des ouvertures dans la roselière adjacente, permettant ainsi au grand public d'observer la faune aquatique évoluant dans ces eaux libres. La totalité du budget « mare » a permis de réaliser ces travaux (2 500 euros). Le service visites en forêt a contribué à la rédaction des panneaux qui jalonnent le parcours du plan d'eau.

## ÉCOLE DE TROMPE

La saison 2012-2013 s'est déroulée avec succès. 22 élèves étaient au rendez-vous chaque semaine pour approfondir leur connaissance de l'instrument. La fête de la musique, le concert annuel de trompes et l'animation des comptages ont fait partie des temps forts de l'école.



## 4.4 La sécurité du monument

### OPÉRATION POMPIERS / INCENDIE

#### Missions SSIAP

L'année 2013 est la première année pour le service consacrée aux missions propres. Plusieurs chantiers ont pu ainsi être concrétisés par la mise au point de protocoles de sécurité dont le protocole d'évacuation du château. Après un cycle de formation de 3 journées au centre de formation du SDIS 41, les SSIAP 2 ont mené des formations de sensibilisation auprès des agents du domaine et à l'arrivée des vacataires sur les moyens de secours et l'évacuation du château. En complément de leur qualification, la moitié de l'équipe a été formée PSE1. Le nombre d'interventions d'assistance aux personnes est de 50 dont 14 ont nécessité l'intervention des pompiers.

Manœuvre  
des pompiers,  
le 18 septembre.



#### Manœuvre des pompiers du 18 septembre 2013

Afin de renforcer les liens entre le SDIS 41 et le domaine national de Chambord, il a été convenu de renforcer les manœuvres des pompiers dans le château. Un exercice incendie a donc été organisé le 18 septembre 2013. Les objectifs de l'exercice ont permis de tester :

- La coordination avec les agents de sécurité (agent d'astreinte),
- La mise en œuvre des secours et plus particulièrement l'emploi des échelles aériennes (accès et mise en station),
- La sauvegarde et la protection de certaines œuvres et éléments mobiliers,
- L'utilisation d'une ressource en eau distante (étang des Bonshommes à 900 mètres du château),
- Le sauvetage de personnes à mobilité réduite depuis les espaces d'attente sécurisés.

#### Installation de colonnes sèches

Le système de défense incendie mis en place en 1995 n'a jamais été complètement fiable. Il repose sur un système de colonnes humides qui semblait présenter l'intérêt de fournir de l'eau immédiatement en cas de sinistre, en l'absence de bouche incendie communale à proximité. Toutefois les dysfonctionnements à répétition du système incitent à s'orienter dorénavant vers un système de colonnes sèches, mises en eau uniquement en cas d'intervention, comme ce qui existait avant cette installation. Le renforcement de l'adduction d'eau potable du réseau communal permet ce retour aux colonnes sèches.

Dans son rapport de visite de 2010, le représentant du ministère de la Culture chargé de la défense incendie des Monuments Historiques a soutenu cette proposition.

Aussi, sous la présidence de madame la directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher, une réunion de sécurité incendie organisée en mars 2013 a acté l'engagement du domaine

national de Chambord à mener les études pour l'installation de ces colonnes sèches en complément des colonnes humides à maintenir pour l'alimentation des RIA. Une étude a donc été commandée à un bureau d'étude pour en estimer la faisabilité.

### Réfection défense incendie

La maintenance des organes de défense incendie menée régulièrement par les entreprises contractuellement missionnées a permis de détecter une fuite sur le réseau surpressé des colonnes humides. Aussi, une lourde intervention a été menée dans la bâche des pompes dans la cour, pour remplacer le réseau en plastique par des tuyaux en inox. La défense incendie n'a pu être assurée pendant la semaine de travaux sous contrôle du SDIS 41.

### Exercice PSIG

Deux exercices simulés ont été réalisés dans le château par la Gendarmerie départementale qui est intervenue avec ses Pelotons de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG). Ces exercices nocturnes ont permis de tester les moyens de lutte contre l'intrusion et contre le vol d'objets d'art. Les effectifs du PSIG, avec l'appui d'un hélicoptère, ont pu évoluer dans le château et apprendre à s'y orienter, entre l'escalier à doubles révolutions, les multiples portes dérobées et les entresols. L'objectif final était la protection des collections d'œuvres d'art.

## SÉCURITÉ DU DOMAINE

Dans le cadre de la sûreté nucléaire, le domaine national de Chambord a participé à l'exercice fictif qui s'est déroulé à la centrale



Exercice des pompiers à Chambord.

nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, située à quelques kilomètres du château. En coordination avec la préfecture de Loir-et-Cher et la cellule ministérielle du ministère de la Culture, l'exercice a permis de mettre au point le protocole d'évacuation du public. Par la suite, un travail a été mené pour estimer les dégâts, le coût et les délais de la décontamination d'un ensemble de plus de 5 500 hectares, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et classé monument historique.

Parallèlement, une sonde d'analyse de qualité de l'air dans le périmètre de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux a été installée dans le parc par l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

## 5.1 La réforme domaniale

### ÉVOLUTION DE LA DOMANIALITÉ DE CHAMBORD

Le Conseil d'État avait estimé par un avis du 19 juillet 2012 que l'ensemble du domaine national de Chambord relevait du domaine public de l'État y compris les emplacements commerciaux, à l'exception de la forêt domaniale qui appartient par la loi au domaine privé de l'État.

Le 10 juillet 2013 à Paris, le Conseil d'administration du Domaine national de Chambord s'est réuni en assemblée extraordinaire afin de statuer sur l'évolution de la domanialité.

Les décisions ont été les suivantes :

- Les baux commerciaux deviennent des conventions d'occupation temporaires du domaine public. Il est précisé que les redevances seront mises en place progressivement.



Chambord lancera au 15 juillet 2013 un appel à manifestation d'intérêt pour l'Hôtel Saint-Michel.

- L'emploi salarié est garanti, conformément à ce qui avait été demandé par les élus.
- La commune de Chambord obtient un droit d'occupation gratuit des bâtiments et des espaces nécessaires à son fonctionnement.
- La solution adoptée par le conseil d'administration recherche un juste équilibre entre plusieurs considérations : respect du droit, défense de l'emploi, prise en compte au cas par cas des situations des commerçants, maîtrise des finances publiques, développement du territoire, meilleur accueil d'un public de plus en plus attentif à la qualité. Les décisions prises ouvrent l'espoir d'une rénovation des commerces, d'un meilleur accueil des publics et d'une création d'emplois attendue en territoire rural.

### ÉTAT DES CONTENTIEUX EN COURS RELATIFS À L'ÉVOLUTION DE LA DOMANIALITÉ DU DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD

#### Contentieux avec les commerçants

L'avis du Conseil d'État du 19 juillet 2012, qui s'est prononcé sur la domanialité applicable aux biens composant le domaine national de Chambord, a eu une influence déterminante sur les baux commerciaux en cours dans la mesure où l'établissement public

a pu prendre acte de leur nullité et offrir aux commerçants de nouvelles conditions d'occupation du domaine public pour l'exercice de leurs activités commerciales.

La domanialité publique applicable aux biens concernés a été opposée dans le cadre des contentieux devant le juge judiciaire (juge des loyers ou Tribunal de Grande Instance de Blois), à l'appui d'une exception d'incompétence au profit du juge administratif, contentieux ayant abouti à des décisions favorables de la Cour d'Appel de Blois (cinq arrêts du 4 avril 2013 au 30 janvier 2014).

Par ailleurs, les décisions individuelles prises en application du conseil d'administration du 10 juillet 2013 avisant les commerçants des nouvelles conditions applicables à leur occupation du domaine public ont donné lieu à des recours des commerçants devant le tribunal administratif d'Orléans à compter de septembre 2013, ces recours tendant à remettre en cause la domanialité publique applicable aux biens.

Suite à la réunion Les offres transactionnelles proposées par le conseil d'administration aux commerçants ont permis de négocier leurs départs et indemnisation en début d'année 2014 et de mettre ainsi un terme à la plupart des recours contentieux déposés. Deux autres dossiers sont en pourparlers en vue de la négociation de transactions, dont celui concernant l'Hôtel Saint-Michel.

### Contentieux avec la commune de Chambord et M. André JOLY

La commune a introduit devant le tribunal administratif d'Orléans en octobre 2013 un recours contre les trois délibérations du conseil d'administration du 10 juillet 2013, ayant trait à la mise à disposition de biens à titre gratuit au profit de la mairie, aux conditions d'occupation des locaux d'habitation, aux conditions d'occupation des locaux pour des activités commerciales. Ce dossier est en cours.



M. André JOLY a introduit devant le tribunal administratif d'Orléans en octobre 2013 un recours contre la délibération du conseil d'administration du 10 juillet 2013, ayant trait aux conditions d'occupation de son logement d'habitation. Ce dossier est en cours.

Un autre contentieux était pendant devant le conseil d'État concernant les terrasses de la Place Saint Louis. Son objet était l'interprétation qu'il convenait de donner à la répartition des compétences entre le maire et le directeur général de l'établissement public au titre des pouvoirs de police de gestion prévue à l'article 230 de la loi du 23 février 2005. Le Conseil d'État a rendu son arrêt le 9 avril 2014 et rejeté le recours de l'établissement public, reconnaissant la compétence du maire pour délivrer des permis de stationnement sur les voies de communication situées à l'intérieur de l'agglomération en application des dispositions des articles L 2213-1 à 2213-6 du code général des collectivités territoriales.

En l'état, les terrasses exploitées par les commerçants font l'objet de permis de stationnement délivrés par le maire moyennant le paiement d'une redevance forfaitaire, alors que le départ des commerçants suite aux offres transactionnelles a permis d'accorder à des repreneurs des conventions d'occupation précaires aux conditions voulues par le conseil d'administration et moyennant des redevances proportionnelles aux chiffres d'affaires générés par les activités commerciales autorisées sur le domaine public.

## ORGANISATION STATUTAIRE

Le domaine national de Chambord, créé par l'article 230 de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Il est placé sous la haute protection du Président de la République et sous la tutelle des ministres chargés de l'Agriculture, de la Culture et de l'Environnement.

Son décret statutaire n°2005-703 du 24 juin 2005 lui a conféré un certain nombre de missions :

**1** - Conserver, inventorier, protéger, restaurer, enrichir pour le compte de l'État, mettre en valeur et présenter au public les biens immobiliers et mobiliers constitutifs du domaine national de Chambord ;

**2** - Assurer dans le château et sur le domaine dont il a la charge, par tout moyen approprié, l'accueil du public le plus large, développer la fréquentation du château et du domaine, contribuer à leur connaissance et à celle de leurs collections, concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;

**3** - Contribuer à l'enrichissement des collections nationales par l'acquisition, pour le compte de l'État, de biens culturels, à titre onéreux ou gratuit ;

**4** - Assurer l'étude scientifique de l'architecture des bâtiments, des collections, des jardins, de la forêt, de la faune et de la cynégétique ;

**5** - Administrer le domaine forestier de l'État qui lui a été remis en dotation, avec un objectif de développement durable ;

**6** - Assurer la gestion cynégétique du domaine dans le souci des équilibres sylvo-cynégétiques et de la préservation de la biodiversité ;

**7** - Participer, pour ce qui le concerne, à l'effort national et international de préservation du patrimoine architectural et monumental, de la forêt et de la faune sauvage. Dans le respect des compétences relevant de sa spécialité telle que définie à l'article 230 de la loi du 23 février 2005 susvisée, il peut exercer toute activité connexe ou complémentaire à ses missions principales.

Le domaine national de Chambord est administré par un conseil d'administration. Le président du conseil d'administration est nommé en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelable.

Le conseil d'administration règle les affaires de l'établissement et délibère sur un certain nombre de points listés dans l'article 10 du décret constitutif. Le directeur général est nommé en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelables. Il est responsable de la politique scientifique, culturelle, forestière, cynégétique et commerciale de l'établissement. Ses attributions sont prévues à l'article 13 du décret statutaire. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre l'avis de deux instances consultatives prévues par le décret. Il s'agit du conseil d'orientation d'une part, et de la commission des collections d'autre part.

Le conseil d'orientation est consulté sur la politique culturelle, scientifique, forestière, cynégétique et commerciale de l'établissement et toute autre question qui lui est soumise par le président du conseil d'administration. Les membres du conseil d'orientation sont nommés, pour une durée de cinq ans renouvelable, par arrêté conjoint des ministres chargés de l'Agriculture, de la Culture et de l'Environnement, sur proposition du président du conseil d'administration.

La commission des collections est présidée par le Directeur général de l'établissement et donne un avis sur toute question relative à la politique d'acquisition et à la valorisation des collections, aux projets de prêts d'œuvre

ou d'objets dont l'établissement a la garde et aux projets de restauration de ces œuvres ou objets.

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'établissement public est dirigé par un Directeur général. Il est doté d'un agent comptable chargé de la tenue de la comptabilité, du recouvrement des recettes et du paiement des dépenses, ainsi que d'un contrôleur économique et financier assuré par un contrôleur général.

La communication, directement rattachée à la Direction générale, assure pour le compte de l'ensemble des directions les relations avec les médias.

La Direction générale s'appuie sur cinq directions et un secrétariat général :

- Le secrétariat général gère l'ensemble des questions administratives, juridiques et financières. Il traite également de l'ensemble des sujets relatifs à la gestion des personnels notamment l'administration du personnel, la gestion des carrières, la formation, l'animation du dialogue social à travers les relations avec la délégation unique et les représentants du personnel, le suivi médical et la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Le service de la billetterie et de la régie lui est rattaché, ainsi que le service du développement touristique, à titre provisoire, en attendant la création d'une direction du développement qui doit intervenir en 2014.

- La direction des bâtiments et jardins et la direction de la chasse et de la forêt s'occupent de l'ensemble des travaux sur le domaine, tant sur le patrimoine naturel que sur le patrimoine bâti. Elles suivent les préconisations inscrites dans le plan d'aménagement forestier et elles assurent toutes les missions liées

à l'entretien, la préservation et la gestion du domaine forestier et de la population faunistique. Elles élaborent la politique d'entretien et de travaux de restauration du château et de l'ensemble des bâtiments, habitations, maisons forestières affectés à l'établissement. Elles mettent en œuvre l'ensemble des travaux liés à l'amélioration de l'accueil des publics ainsi que l'aménagement des locaux réservés au personnel (bureaux, locaux du personnel). Enfin, elles assurent l'entretien des routes et des infrastructures aux abords du château, et la sécurité du monument et des visiteurs.

- La direction du patrimoine et des publics a en charge la politique d'acquisition, de restauration et de conservation des œuvres. Elle met en œuvre la politique de recherche historique à l'échelle du domaine. Elle anime l'équipe des agents chargés de l'accueil, de la surveillance ainsi que des visites. Elle définit les priorités de l'action éducative. Elle offre aux visiteurs la possibilité de réserver et payer les différents types de prestations proposées par le biais de la cellule de réservation qui est rattachée à cette direction.

- La direction des relations publiques et des produits a pour mission de développer les ressources propres de l'établissement au travers des activités exploitées en régie (boutique, café d'Orléans, activités de loisirs), des locations d'espaces ou des concessions. Elle organise également certains événements et est chargée du développement du mécénat.

- La direction de la programmation culturelle élabore et met en œuvre la politique culturelle de l'établissement (festival, lecture, programme d'exposition).

## 5.2 Les fonctions d'accompagnement

### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Les recettes de l'établissement proviennent essentiellement des droits d'entrée du monument et des recettes connexes (parkings, audioguides, visites...). Malgré la baisse de fréquentation de 24 104 visiteurs, les augmentations de tarif (droit d'entrée et parking) et la création de nouvelles activités ont permis d'accroître le chiffre d'affaires de 0,6 M€.

- **Le chiffre d'affaires 2013** (10,44 M€) croît de 10 % par rapport à 2012.

Le mécénat tend à prendre une part significative dans les ressources de l'établissement. En 2013, la valorisation de cette ressource est de 0,755 M€ en fonctionnement et en investissement.

Les ressources propres représentent 83,8 % du total des recettes, ce qui correspond à une progression de 2,3 points par rapport à 2012.

La diminution des subventions de fonctionnement de l'État se poursuit (-4,1 %). ministère de la Culture (-0,4 %) ministère de l'Écologie (-7,5 %).

#### Résultat net d'exploitation: + 0,113 M€

- 2013: 0,11 M€
- 2012: 0,13 M€
- 2011: 0,91 M€
- 2010: 0,15 M€
- 2009: 0,54 M€
- 2008: 1,42 M€
- 2007: 0,55 M€

#### Les recettes: 13,9 M€

Malgré la baisse des subventions de l'État, les recettes globales connaissent une progression de 12 %.

*90 % du chiffre d'affaires reste lié à la fréquentation touristique du château:*

- Droits d'entrées et de visite : 6,46 M€ (61 %). Le monument a connu en 2013 une baisse de fréquentation par rapport à 2012, soit un total de 751 640 visiteurs sur l'année (-3,1 %). Malgré cela, les recettes ont progressé de 0,71 M€ grâce à l'augmentation des tarifs (passage de 9,5 € à 11 €) et aux nouvelles activités. Ce poste de recettes comprend : les droits d'entrées château, l'audio-guidage, les visites du château et de la forêt, la boutique et la restauration ainsi que les nouvelles activités de spectacle équestre et de promenade en calèche exploitées en régie.
- Vente boutique: 1,75 M€, soit une baisse de 2 % par rapport à 2012.
- Parkings: 0,908 M€ (8,7 %). Le changement tarifaire opéré en 2013 (passage de 3 à 4 €) a généré 0,155 M€ supplémentaires.
- Café d'Orléans et café des écuries: 0,269 M€ (2,5 %), dans le cadre d'une exploitation en régie en période saisonnière.

*10 % des produits sont issus de l'exploitation de la forêt, des baux et des espaces (parkings non compris):* comptes 701 et 708.

- Baux commerciaux: 0,147 M€
- Baux d'habitation: 0,142 M€
- Concessions: 0,167 M€
- Locations d'espaces: 0,149 M€
- Produits domaniaux: 0,321 M€.

La part de ces produits dans le total du chiffre d'affaires augmente de 9,8 % grâce aux ventes de bois (+0,095 M€). Les autres ressources restent stables.

- **Les subventions de fonctionnement:** 2,1 M€ soit -4 % (2,3 M€ en 2012)
- **Ministère de la Culture:** 1,04 M€ soit -0,4 % (1,045 M€ en 2012), dont,
  - subvention de fonctionnement : 583 610 € (601 761 € en 2012)

- subvention gratuité « enseignants » : 106 812 € (112 939 € en 2012)

- subvention gratuité « 18-25 ans » : 351 000 € (330 778 € en 2012)

**Nombre d'entrées gratuites 2013** : 188 510, soit 25 % du total des entrées, réparties de la façon suivante :

- « 18-25 ans » : 35 920 entrées
- « Moins de 18 ans » : 119 147 entrées
- « Enseignants » : 9 300 entrées
- « Divers (invitations, journalistes, Éduc-tours...) » : 24 143 entrées.

**Ministère de l'Écologie** : 1,060 M€ soit - 7,5 % (1,145 M€ en 2012)

**Autres** : 0,06 M€.

- **Mécénat** : 0,376 M€ (0,071 % € en 2012)

La part de mécénat en numéraire progresse de façon significative. Elle bénéficie à la direction de la programmation culturelle, la direction de la chasse et de la forêt et la conservation.

À cela, il convient d'ajouter les contreparties de 0,06 M€ comptabilisées en location d'espace, droits d'entrée et prestations annexes.

### Augmentation des charges : 13,8 M€ (12,3 M€ en 2012)

Entre 2012 et 2013, les dépenses ont globalement augmenté de 12 %. La progression résulte des autres charges extérieures (+0,97 M€), des charges de personnel (+0,27 M€), des autres charges de gestion (+0,18 M€) et des charges exceptionnelles (0,12 M€).

- **Achat de marchandises** : 0,921 M€ (0,939 M€ en 2012).

Ces achats concernent la boutique, le café d'Orléans, le café des écuries et le lancement des repas groupes. Ce poste de dépenses baisse de 2 %, proportionnellement aux ventes. La marge reste stable à 55 %.

- **Achat non stockés** : 0,841 M€ (0,821 M€ en 2012)

- **Autres charges externes** (comptes 61-62-63) : 3,505 M€ (2,520 M€ en 2012)

Sur l'ensemble des charges externes, on observera une hausse de 39 % par rapport à 2012. Cette augmentation provient des éléments suivants :

- Travaux faits en régie (0,486 M€)

- Mécénat Image Sept (0,120 M€)

- Nouveau marché « audioguides et visio-guides » ayant entraîné la refonte complète des textes et de leurs enregistrements en 12 langues (0,100 M€)

- Prestation des nouvelles activités en régie : calèches et spectacle équestre (0,310 M€)

- Exposition sur le comte de Chambord (0,120 M€).

En contrepartie, des économies ont pu être réalisées sur les postes « honoraires et entretien » (0,151 M€).

### Charges de personnel

#### Évolution de la masse salariale

- |                 |                  |
|-----------------|------------------|
| • 2013 : 6,6 M€ | • 2009 : 5,7 M€  |
| • 2012 : 6,3 M€ | • 2008 : 5,26 M€ |
| • 2011 : 5,8 M€ | • 2007 : 5,03 M€ |
| • 2010 : 5,7 M€ |                  |

La masse salariale regroupe les catégories suivantes :

- les emplois sous plafond : CDI et CDD
- les emplois « hors plafond » : apprentis et contrats d'avenir
- les agents mis à disposition : MCC, ONF et ONCFS
- les emplois « hors champ » : recrutements ponctuels dans le cadre d'activités saisonnières
- les taxes sur rémunérations et autres charges sociales : comptes 631, 633 et 647

Les variations par rapport à 2012 proviennent de l'accroissement de la masse salariale en raison :

- de l'effet mécanique des augmentations individuelles et collectives,
- des embauches effectuées dans le courant de l'année, dont 3 dans le cadre du dispositif des contrats d'avenir (« hors plafond »),
- de l'augmentation du SMIC horaire et des charges patronales.

- **Masse salariale « sous plafond » (CDI et CDD)** : 4 753 194 € (+4,3 %)

**Plafond d'emploi** : il est fixé à hauteur de 111 ETPT.

- Masse salariale des contrats des CDI : 4 174 976 € (+3,1 %).

Depuis juillet 2012, un effort considérable de renouvellement de l'équipe d'encadrement a

été réalisé avec 15 entrées dont 7 cadres (directeurs et chefs de service).

- Masse salariale des contrats des CDD : 578 218 € (+13,6 %).

Ces emplois répondent principalement aux besoins saisonniers suivants (avril à octobre) : surveillance, boutique, billetterie, parkings, cellule réservation, diffusion flyers, maintenance informatique.

• **Masse salariale « hors plafond » (apprentis et contrats d'avenir) : 42 723 €**

- Apprentis : 15 836 €

- Contrats d'avenir : 26 887 €.

Trois agents ont été recrutés dans le cadre du dispositif « contrats d'avenir » sur des CDD de trois ans, et affectés à des postes de surveillance.

• **Masse salariale des contrats des personnels mis à disposition : 1 006 678 € (-10,8 %)**

Cette masse décroît du fait d'un départ en retraite (ONF) et d'une fin de mise à disposition (ONF).

• **Masse salariale « hors champ » : 306 688 € (+25,2 %)**

• **Autres charges salariales (comptes 631-633-647) : 459 143 € (+24 %)**

• **Autres charges de gestion courante : 0,362 M€ (0,182 M€ en 2012)**

Sur l'ensemble des charges de gestion courante, on constate une hausse de 96 % par rapport à 2012. Cette augmentation provient des éléments suivants :

- Exposition comte de Chambord (0,03 M€)

- Spectacle équestre (0,04 M€)

- Créations graphiques (0,04 M€)

- Contrepartie mécénats de compétence immobilisés (0,06 M€).

• **Dotation amortissements/provisions (compte 681) : 1,283 M€ (1,306 M€ en 2012)**

• Charges d'amortissement : 1,275 M€ (1,173 M€ en 2012)

• Provision pour créances douteuses : 0,007 M€

• **Charges exceptionnelles (compte 67 et 687) : 0,338 M€ (0,218 M€ en 2012)**

### Investissement

Le programme d'investissement 2013 s'est monté à hauteur de 3,674 M€, dont 1,190 M€ dans le cadre d'opérations subventionnées par l'État au titre des monuments historiques.

Ce programme a été réalisé à hauteur de 2,126 M€ (soit 58 %) :

• travaux sur subvention MH : 0,481 M€ bâti : 1,024 M€

• mécénat : 0,089 M€

• installation technique : 0,227 M€

• matériel de transport : 0,075 M€

• matériel/mobilier : 0,049 M€

• matériel informatique/logiciel/site internet : 0,084 M€

• acquisition/collection : 0,097 M€

En mécénat, 0,230 M€ ont été perçus pour des investissements qui seront réalisés en 2014.

## Évolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) et du fonds de roulement

### • Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement augmente légèrement par rapport à 2012 du fait de la constitution d'une provision pour risque (0,3 M€) liée à l'abandon du projet de chauffage au bois.

- 2013 : 1,35 M€
- 2012 : 0,99 M€
- 2011 : 2,40 M€
- 2010 : 1,21 M€
- 2009 : 1,45 M€
- 2008 : 2,60 M€
- 2007 : 0,97 M€

### • Fonds de roulement

- 2013 : 8,01 M€
- 2012 : 6,40 M€
- 2011 : 6,11 M€
- 2010 : 3,02 M€
- 2009 : 2,15 M€
- 2008 : 1,86 M€
- 2007 : 2,77 M€

L'importance du fonds de roulement fin 2013 s'explique par le décalage dans la consommation des crédits de paiement relatif au lancement de grands chantiers à l'automne 2013 (plan d'eau, jardin anglais, tour Lanterne et Dieudonné).

Le fonds de roulement net d'emploi est de 2,865 M€, ce qui représente 47 jours de fonctionnement.

### La capacité d'autofinancement



### Niveau du fonds de roulement net d'emploi



## Évolution et réalisation des budgets, charges et produits

ACTIF		EXERCICE 2013			EXERCICE 2012
ACTIF IMMOBILISÉ		MONTANT BRUT (EN EURO)	AMORTISSEMENT (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
205	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b> Concessions et droits similaires	343 725,28	216 249,07	<b>127 476,21</b> 127 476,21	<b>135 284,34</b> 135 284,34
212	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b> Immobilisations appartenant à l'État			<b>15 232 829,98</b> 13 153 514,78	<b>14 194 308,89</b> 11 812 400,59
213	Agencements et aménagements de terrain	593 723,81	159 920,16	433 803,65	452 822,81
216	Constructions et installations générales	11 692 135,20	1 923 723,00	9 768 412,20	8 505 569,76
215	Collections	2 951 298,93	0,00	2 951 298,93	2 854 008,02
218	<b>Immobilisations appartenant à l'établissement</b> Installations techniques, matériels et outillages	1 329 191,10	582 001,11	<b>2 079 315,20</b> 747 189,99	<b>2 381 908,30</b> 633 292,50
218	Autres immobilisations corporelles	4 582 186,28	3 250 061,07	1 332 125,21	1 748 615,80
231 1	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS :</b> En-cours sur aménagements	228 500,41	0,00	<b>2 152 478,23</b> 228 500,41	<b>2 340 364,78</b> 114 343,93
237	Avance et acomptes versés s/ immos incorporelles	96 009,25	0,00	96 009,25	17 652,77
238 3	Mécénat travaux de restauration escalier	89 418,20	0,00	89 418,20	899 372,89
238 31	Avances et acomptes versés s/ immos incorporelles	1 738 550,37	0,00	1 738 550,37	1 308 995,19
261	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :</b> Titres de participation (France Museums)	20 000,00	0,00	<b>20 060,00</b> 20 000,00	<b>20 060,00</b> 20 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	60,00	0,00	60,00	60,00
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>23 664 798,83</b>	<b>6 131 954,41</b>	<b>17 532 844,42</b>	<b>16 690 018,01</b>
ACTIF CIRCULANT		MONTANT BRUT (EN EURO)	PROVISIONS (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
37	<b>STOCKS ET EN-COURS :</b> Stock de marchandises	160 126,37		<b>160 126,37</b> 160 126,37	<b>137 027,90</b> 137 027,90
409 1	<b>CRÉANCES DIVERSES :</b> Avances et acomptes versés sur commande	6 157,95		<b>804 927,87</b> 6 157,95	<b>918 239,24</b> 8 388,98
409 6	Fournisseurs - Emballages à rendre	1 752,62		1 725,42	1 752,62
411	Clients - restes à recouvrer	54 754,03		54 754,03	
413	Effets à recevoir	69 963,60		69 963,60	81 678,88
416 1	Clients - procédures collectives	8 598,00	7 188,00	1 410,00	10 000,36
416 2	Clients - créances litigieuses	42 332,36	32 332,00	10 000,36	338 660,33
418	Clients - factures à établir	338 660,33		338 660,33	
429	Déficits et débits - régie	296 632,11		296 632,11	212 030,67
441	Subventions d'investissements - États	1 572,14		1 572,14	1 064,97
445	État - Taxes sur le CA	0,00		0,00	0,00
447	État - Taxes sur le CA	18 001,95		18 001,95	8 723,56
448	État - Divers autres impôts	0,07		0,07	0,00
448	État - Produits à recevoir	0,00		0,00	240 000,00
463	Autres comptes clients débiteurs-recettes à recouvrer	6 049,91		6 049,91	15 938,87
468	Produits à recevoir	0,00		0,00	0,00
471 5	<b>COMPTE DE RÉGULARISATION :</b> Recettes régie à vérifier	0,01		<b>25 054,30</b> 0,01	<b>28 146,23</b> 0,00
472 1	Dépenses avant ordonnancement	0,00		0,00	0,00
486	Charges constatées d'avances	25 054,29		25 054,29	28 146,23
50	<b>DISPONIBILITÉS :</b> Valeurs mobilières de placement	0,00		<b>9 370 658,22</b> 0,00	<b>7 666 144,46</b> 0,00
511 2	Chèques à encaissement	25 209,35		25 209,35	2 506,96
515 1	Banque - Compte au Trésor	9 345 448,87		9 345 448,87	3 560 753,83
516	Compte à terme	0,00		0,00	4 100 000,00
518 8	Intérêts à recevoir	0,00		0,00	2 883,67
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 400 286,76</b>	<b>39 520,00</b>	<b>10 360 766,76</b>	<b>8 749 557,83</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>34 065 085,59</b>	<b>6 171 474,41</b>	<b>27 893 611,18</b>	<b>25 439 575,84</b>
			<b>FR</b>	<b>8 012 580,24</b>	<b>6 109 855,80</b>

PASSIF		EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
CAPITAUX PROPRES		MONTANT (EN EURO)	MONTANT (EN EURO)
	<b>CAPITAL :</b>	<b>4 983 924,79</b>	<b>5 892 019,20</b>
101 00	Financement non rattaché à un actif	4 983 924,79	5 892 019,20
	<b>RÉSERVES :</b>	<b>5 983 507,79</b>	<b>6 053 973,46</b>
110	Report à nouveau	5 870 389,34	5 927 823,29
120	Résultat de l'exercice	113 118,45	126 150,17
	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>13 697 462,48</b>	<b>10 588 228,44</b>
10413/1049	Financements État nets rattaché à des actifs	11 934 349,49	10 588 228,44
134/1349	Financements autres nets rattaché à des actifs	1 763 112,99	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 664 895,06</b>	<b>22 534 221,10</b>
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
151	Provisions pour risques	670 064,60	357 407,00
154-158	Provisions pour charges	169 940,00	169 940,00
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>840 004,60</b>	<b>527 347,00</b>
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (III)</b>	<b>25 504 899,66</b>	<b>23 061 568,10</b>

DETTES		EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES :</b>	<b>1 005,00</b>	<b>1 005,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 005,00	1 005,00
	<b>AUTRES DETTES :</b>	<b>2 156 327,56</b>	<b>2 210 982,21</b>
401 7	Retenue garantie sur fournisseurs de biens et services	0,00	7 772,18
4047	Retenue garantie sur marché	0,00	26 943,63
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	1 720 776,35	1 773 686,92
4191	Clients - Avances reçues sur commande	60 192,02	1 033,80
428	Personnel - Charges à payer	188 244,11	193 192,77
43	Sécurité sociale et autres organismes	86 049,78	102 334,65
438	Charges sociales - Charges à payer	79 519,01	78 768,88
445	État - Taxes sur le CA	16 334,40	21 721,26
466	Autres comptes créditeurs	973,07	1 289,30
4682	Ressources affectées (AAC)	4 238,82	4 238,82
	<b>COMPTE DE RÉGULARISATION</b>	<b>5 290,96</b>	<b>8 165,84</b>
471 8	Autres recettes à classer	747,28	1 044,08
472 8	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00
487	Produits constatés d'avance	4 543,68	7 121,76
	<b>DISPONIBILITÉS :</b>	<b>226 088,00</b>	<b>157 854,84</b>
515 9	Débits attendus	125 163,00	107 703,69
545	Régie de recettes	100 925,00	50 151,00
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 388 711,52</b>	<b>2 378 007,74</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (III + IV)</b>	<b>27 893 611,18</b>	<b>25 439 575,84</b>

Compte de résultat de l'exercice 2013 (en euro)

NATURE DES CHARGES (HORS TAXES)		EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>	<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>		<b>920 894,27</b>	<b>939 230,53</b>
602 6	Emballages perdus	0,00	162,80
607 0	Achats de marchandises boutique/Café d'Orléans/L'Embarcadère	939 131,42	956 285,48
608 1	Frais accessoires sur achats	5 939,98	4 272,93
609 7	Remises rabais ristournes obtenus	-1 078,66	0,00
603 7	Variation de stocks de marchandises	-23 098,47	-21 490,68
<b>AUTRES ACHATS NON STOCKÉS</b>		<b>841 614,78</b>	<b>821 744,21</b>
606	Autres achats	841 614,78	821 744,21
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>		<b>3 505 583,82</b>	<b>2 757 692,09</b>
61	Services extérieurs	1 526 289,26	1 285 375,59
62	Autres services extérieurs (hors 621)	1 936 170,94	1 208 783,33
63	Impôts - Taxes et versements assimilés	43 123,62	26 362,76
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>6 568 426,27</b>	<b>6 300 017,53</b>
621	Personnel prêté	1 006 678,84	1 128 673,49
63	Taxe sur salaires et autres taxes sur rémunération	318 328,57	237 170,41
641	Rémunérations du personnel employé par l'EPC	3 752 520,98	3 581 594,51
645	Charges de sécurité sociale	1 350 083,67	1 221 338,47
647	Autres charges sociales	140 814,21	131 240,65
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>361 819,27</b>	<b>183 891,66</b>
681 1	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 282 728,64</b>	<b>1 305 808,68</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>		<b>13 481 067,05</b>	<b>12 071 214,29</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>	<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>
666	Intérêts versés	0,00	0,00
665	Escomptes accordés	0,00	0,00
666	Pertes de change	0,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (II)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>	<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>
671	Sur opérations de gestion	14 151,39	16 032,55
672	Charges ex antérieur	0,00	0,00
675	Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	7 244,36	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 080,55	194 644,38
687	Provision pour litiges	315 657,60	7 000,00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)</b>		<b>338 133,90</b>	<b>217 676,93</b>
695	Impôts sur les bénéfices (IV)	0,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III+ IV)</b>		<b>13 819 200,95</b>	<b>12 288 891,22</b>
<b>SOLDE CRÉDITEUR - BÉNÉFICE</b>		<b>113 118,45</b>	<b>126 150,17</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>13 932 319,40</b>	<b>12 415 041,39</b>

**Évolution et réalisations produits (en euro)**

NATURE DES PRODUITS (HORS TAXES)		EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
<b>VENTES DE PRODUITS - PRESTATIONS DE SERVICES</b>			
701	Ventes de bois / Trophées	260 906,06	165 683,23
706	Prestations château et domaine (Droits d'entrées)	6 464 238,94	5 751 627,23
707 0	Ventes boutique	1 750 695,02	1 783 531,15
707 1/707 3	Vente de venaison et de gibiers vivants	60 094,99	50 791,31
707 4	Ventes Café d'Orléans / L'Embarcadère	294 989,69	305 585,62
708 30/31	Locations immobilières (habitations et commerces)	265 484,44	266 921,60
708 32	Locations d'espaces (manifestations privées)	317 075,99	338 029,61
708 33	Locations parkings	908 031,35	753 014,04
708 39	Occupations à régulariser	23 242,03	23 242,04
708 4	Mise à disposition personnel	36 300,00	17 820,00
708	Produits des activités annexes (hors 7083)	57 325,89	7 956,98
<b>SOUS-TOTAL A - CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		<b>10 438 384,40</b>	<b>9 464 202,81</b>
72	Production immobilisée	533 440,60	162 816,79
74	Subventions d'exploitation	2 537 081,02	2 300 368,71
75	Autres produits de gestion courante	11 043,53	17 047,30
781	Reprises sur amortissements et provisions	313 862,69	110 757,00
79	Transfert de charges d'exploitation	24 384,78	704,17
<b>SOUS-TOTAL B</b>		<b>3 419 812,62</b>	<b>2 591 693,97</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (A+B) (I)</b>		<b>13 858 197,02</b>	<b>12 055 896,78</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>	<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>
761	Revenus actions France Museums	0,00	0,00
763	Revenus des autres créances	0,00	49,40
767	Produits de cession de VMP	0,00	0,00
768	Intérêts courus	2 536,33	18 799,84
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (II)</b>		<b>2 536,33</b>	<b>18 849,24</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>	<b>MONTANT NET (EN EURO)</b>
771 / 772	Sur opérations de gestion	4 030,82	0,00
775	Cessions d'éléments d'actif	53 892,90	0,00
778	Autres produits exceptionnels	10 662,33	6 789,66
787	Reprise sur provisions	3 000,00	43 588,00
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)</b>		<b>71 586,05</b>	<b>50 377,66</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)</b>		<b>13 932 319,40</b>	<b>12 415 041,39</b>
<b>SOLDE DÉBITEUR - PERTE</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>13 932 319,40</b>	<b>12 415 041,39</b>

## Les achats publics

### Marchés et contrats notifiés en 2013

MARCHÉS ET CONTRATS	FOURNISSEURS	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT HT ANNUEL FORFAIT (EN EURO)	MONTANT TTC ANNUEL FORFAIT (EN EURO)
marché audioguide	ORPHEO	27/03/2013	31/12/2013	88 906,70	106 332,41
marché audioguide	ORPHEO	27/03/2013	31/12/2013	montant par appareil 10,40 € HT et 24,80 € HT pour la variante	montant par appareil 12,44 € TTC et 29,66 € TTC pour la variante
marché éditeurs	SOMOGY	23/01/2013	31/12/2013	13 200,00	15 787,20
marché alimentation gibiers	BARBARY	10/01/2013	31/12/2013	mini : 30 856,86 HT maxi : 93 522,12 HT	mini : 36 904,80 TTC maxi : 111 852,45 TTC
marché scénographie expo Comte de Chambord	Gilles PUECH	10/04/2013	30/09/2013	103 804,00	124 149,58
promenades en calèche	MELLERIO	22/03/2013	30/09/2013	78 400,00	93 766,00
maintenance alarmes techniques	AEB	01/01/2013	31/12/2013	6 750,00	8 073,00
maintenance système sécurité incendie	SIEMENS	01/01/2013	31/12/2013	25 900,00	30 976,00
mission de diagnostic pour la restauration de la tour François I <sup>er</sup>	ACMH Villeneuve	02/01/2013	30/06/2013	40 655,81	48 624,35
contrat intermédiaire audioguide	SYCOMORE	19/02/2013	26/03/2013	avenant	avenant
mission de conseil et de prestations pour le développement touristique	LCD prestige	01/01/2013	29/01/2013	3 428,09	4 100,00
mission d'assistance et de conseil en com	SARL Patrick Dray Conseil	01/02/2013	31/01/2014	25 000,00	29 900,00
AMO projet hôtelier	Headlight	01/02/2013	31/07/2013	12 150,00	14 531,40
réaménagement du plan d'eau	Colas Centre Ouest	17/0/2013	31/03/2014	414 327,48	495 535,67
contrat de la monnaie de Paris	la monnaie de paris	15/03/2013	14/03/2013	médailles PU : 0,80 HT	médailles PU : 0,96 TTC
entretien ménager dans certains espaces du château	EVERCLEAN	03/03/2013	29/12/2013	9 754,47	11 666,35
ramassage des débris abords château	SNR	31/03/2013	15/09/2013	6 873,23	8 220,38
traiteur	AUGIS	15/03/2013	14/03/2014	contrat à la prestation et bon de commande selon tarif mentionné dans le contrat	
restauration tour Dieudonné et tour lanterne	groupe LEFEVRE/COMIS	10/10/2013	21/03/2015	576 368,35	689 336,55
restauration tour Dieudonné et tour lanterne	groupe ESMOINGT/ MORISSE	10/10/2013	21/03/2015	255 297,31	305 335,58
restauration tour Dieudonné et tour lanterne	DELESTRE	10/10/2013	21/03/2015	144 188,67	172 449,65

MARCHÉS ET CONTRATS	FOURNISSEURS	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT HT ANNUEL FORFAIT (EN EURO)	MONTANT TTC ANNUEL FORFAIT (EN EURO)
restauration tour Dieudonné et tour lanterne	MAGNE Michel	10/10/2013	21/03/2015	14 691,51	17 571,05
restauration tour Dieudonné et tour lanterne	PERRAULT Frères	10/10/2013	21/03/2015	63 409,00	75 837,16
gestion des appels téléphoniques parking	SCUTUM SA	01/01/2013	31/12/2013	1 567,83	1 875,12
contribution au spectacle équestre	Gonzague Saint Bris	15/03/2013	31/12/2013	10 000,00	10 000,00
spectacle équestre	MELLERIO	01/04/2013	17/10/2013	200 000,00	239 200,00
maintenance lecteur de chèques	SYSPEO	01/03/2013	28/02/2014	573,02	685,33
marché jardins à l'anglaise	SAS Parc Espace	02/09/2013	30/04/2014	639 762,05	765 155,41
marché mur 2013	Hory Chauvelin	20/09/2013	30/06/2014	60 877,33	72 809,28
marché mur 2013	LEFEVRE	20/09/2013	30/06/2014	92 683,47	110 849,43
MO restauration tour caroline de Berry	ACMH Villeneuve	10/06/2013	31/12/2013	40 655,81	48 624,35
MO restauration jardins N et E	ACMH Villeneuve	10/06/2013	31/12/2013	74 162,57	88 698,44
contrat collecte et traitement des déchets	SOCCOIM VEOLIA	18/07/2013	17/0/2014	coût différent selon container ou benne et prix des déchets selon le tonnage	
contrat conciergerie	BV conciergerie	01/03/2013	31/12/2013	contrat à la prestation et bon de commande selon tarif mentionné dans le contrat	
étude restauration des communs d'Orléans	ACMH Villeneuve	03/07/2013	-	107 885,88	129 031,51
denrées alimentaires café d'O	l'appel de la forêt	01/07/2013	30/09/2013	contrat à bon de commande selon tarif mentionné dans le contrat	
repas chasse 2013/2014	MARCEUL	01/11/2013	28/02/2014	contrat à bon de commande selon tarif mentionné dans le contrat environ 50 000€ HT	
MO cuisine Polignac	ACMH Villeneuve	26/09/2013	-	29 515,89	35 301,00
photocopieur nouveaux locaux château	Bureautique 41	07/10/2013	19/04/2017	10 122,00	12 105,91
diagnostic enceinte basse	ACMH Villeneuve	23/10/2013	30/08/2014	12 231,72	14 629,14
Flux monétiques 12 TPE	IREC	16/06/2013	15/06/2014	3 720,00	4 449,12
Flux monétiques 1 930 GPRS	IREC	01/05/2013	30/04/2014	240,00	287,04

---

## LES CHANTIERS COMPTABLES

---

Fin 2012, l'établissement a souhaité revenir à l'organisation consistant à confier la gestion comptable de l'organisme à un agent comptable intervenant en adjonction de service, assisté d'un fondé de pouvoir à temps plein.

En ce qui concerne la qualité comptable, les instructions relatives à la comptabilisation du patrimoine immobilier données par le Ministre du Budget ont été mises en application.

Ainsi l'établissement a procédé à la comptabilisation des financements externes de l'actif à son bilan, selon les dispositions de l'instruction n°2012/11/6584 du 18 décembre 2012 de la Direction Générale des Finances Publiques. Il s'agit là d'un changement de méthode comptable impulsé par le conseil de normalisation des comptes publics (avis CNoCP n°2011-10 du 8 décembre 2011), permettant de présenter les comptes de capitaux en distinguant les financements de l'État de ceux d'autres origines, dans la mesure où les établissements publics ne disposent pas d'un capital social mais dépendent de l'État.

Par ailleurs, l'établissement public veille à l'adaptation de ses procédures de gestion dans le cadre de la mise œuvre progressive (2013-2016) du décret du 7 novembre 2012

relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Ce nouveau cadre réglementaire modifie sensiblement le dispositif budgétaire et comptable applicables à de nombreux organismes publics.

Ainsi, concernant la sécurité des process de l'établissement, le Secrétariat Général (service financier) et l'Agence comptable participent aux travaux de définition et de programmation du déploiement d'un dispositif de contrôle interne comptable et financier.

Une première étape consista fin 2013, à prévoir au budget initial de l'exercice 2014 les crédits nécessaires à l'informatisation comptable de la régie via l'acquisition et le déploiement à venir du logiciel régie@net, module comptable adjacent au progiciel de gestion intégré comptable et financier SIREPA.

## Indicateurs financiers de 2005 à 2013

EN M€	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes totales	5,16	9,80	10,37	11,10	11,17	11,54	12,61	12,41	13,93
Évolution des recettes		89,92 %	5,82	7,04 %	0,63 %	3,31 %	9,27 %	-1,59 %	12,25 %
Dont ressources propres	3,42	6,83	7,40	8,47	8,37	8,61	9,64	9,73	10,91
Évolution des ressources propres		99,71 %	8,35 %	14,46 %	-1,18 %	2,87 %	11,96 %	0,98 %	12,07 %
Taux autofinancement (hors pdts financiers et except)	66,57 %	69,55 %	75,10 %	78,70 %	76,50 %	76,60 %	78,70 %	81,40 %	83,80 %
Bénéfice	1,82	0,89	0,55	1,42	0,54	0,15	0,91	0,13	0,11

## Répartition et mouvements des personnels du domaine national de Chambord au 31/12/2013

	NOTIFICATION 2013	PERSONNES PHYSIQUES	ETP	ETPT
Personnels rémunérés par le DNC	112	112	11,00	11,00
MAD Culture	11	11	7,80	8,00
MAD ONF		8	1,80	1,80
MAD ONCFS	20,60	2	0,00	0,00
MAD Agriculture		0	128,51	136,05
<b>TOTAL</b>	<b>143,6</b>	<b>133</b>	<b>5 654 088</b>	<b>5 722 056</b>

## Suivi de la masse salariale et des effectifs du domaine national de Chambord depuis 2007

MASSE SALARIALE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
MAD	1 801 959	1 625 995	1 681 196	1 501 463	1 181 231	1 127 363	1 006 678
CDI	3 047 965	3 413 974	3 726 650	3 971 749	4 109 205	4 194 880	4 634 119
CDD sous plafond	179 834	186 601	246 242	248 844	428 604	593 777	578 218
CDD hors plafond	-	-	-	-	157 380	224 683	349 411
<b>TOTAL</b>	<b>5 029 758</b>	<b>5 226 570</b>	<b>5 654 088</b>	<b>5 722 056</b>	<b>5 876 420</b>	<b>6 140 703</b>	<b>6 568 426</b>

EFFECTIFS EN ETPT	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
MAD		48,11	40,82	36,13	25,85	22,77	20,8
CDI	132,28	86,15	95,23	96,32	104,74	107,52	115,25
CDD							
<b>TOTAL</b>	<b>132,28</b>	<b>134,26</b>	<b>136,05</b>	<b>132,45</b>	<b>130,59</b>	<b>130,29</b>	<b>136,05</b>

## 5.3 La gestion des ressources humaines

### LES RESSOURCES HUMAINES

#### L'effectif permanent

L'objectif d'accroître ses ressources propres, de toucher de nouveaux publics et d'améliorer la surveillance du monument a conduit l'établissement à prendre un certain nombre de mesures visant à renforcer son organigramme :

- les effectifs du service des publics ont été consolidés afin de permettre une surveillance accrue du monument et d'augmenter de façon significative le nombre de visites guidées en

dégageant du temps aux agents d'accueil et de surveillance ayant les compétences pour les effectuer.

- le service du développement touristique actuellement rattaché au secrétariat général a été renforcé, et deviendra en 2014 une direction du développement à part entière. Dans ce même contexte, un service location d'espaces et activités de loisirs, rattaché à la direction des relations publiques et des événements a été créé.

- un responsable de la communication externe a été recruté, directement rattaché auprès du Directeur général.

Parmi les mouvements de personnel, 5 salariés ont quitté le domaine national de Chambord au cours de l'année, parmi lesquels nous déplorons un décès. 13 recrutements en CDI

### Mouvements de personnels permanents

DÉPARTS	STATUTS	FONCTIONS
Retraite	1 fonctionnaire ONF	1 animateur nature
Démission	2 droits privés DNC	1 chef du service développement touristique 1 agent d'entretien
Décès	1 droit privé DNC	1 caissière contrôleuse
Fin de mise à disposition	1 fonctionnaire ONF	1 directeur de la chasse et de la forêt
ARRIVÉES	STATUTS	FONCTIONS
Recrutements	11 droits privés DNC 2 détachés 3 CDD emplois d'avenir	2 chefs de service - développement touristique - locations d'espaces et activités loisirs 1 chef d'équipe entretien 3 agents d'accueil et de surveillance 1 adjoint au chef du service des publics 1 animateur nature 1 responsable de la communication 1 attachée commerciale 1 assistante de direction 1 directeur de la chasse et de la forêt 1 fondé de pouvoir 3 agents d'accueil et de surveillance

ont été effectués dont 1 directeur et 2 cadres intermédiaires chefs de service (cf. tableau ci-contre).

Dans le cadre du dispositif « contrat d'avenir », le domaine national de Chambord s'est engagé à recruter sur deux années (2013 et 2014) 15 « emplois d'avenir », 3 contrats d'une durée de 3 ans ayant déjà été signés cette année.

Au 31 décembre 2013, le domaine national de Chambord emploie :

- 128 permanents tous statuts confondus (contre 111 en 2005, 116 en 2006, 124 en 2007, 126 en 2008, 125 en 2009, 120 en 2010, 125 en 2011 et 120 en 2012). Cf annexe : tableau récapitulatif de la répartition des personnels en fonction de leur statut
- 3 CDD emplois d'avenir pour une durée de 3 ans.

### Changement de statut

Parmi les 6 salariés de droit public issus du Centre des Monuments Nationaux que comptait encore le domaine national de Chambord en 2012, un a choisi de changer de statut cette année et a signé un contrat de droit privé.

### Réorganisation des services et mouvements internes

Une salariée du service des affaires administratives et financières a souhaité postuler sur un poste de gestionnaire auprès de l'adjointe du directeur des bâtiments et jardins. Son remplacement s'est également effectué en interne par la nomination sur son poste d'un agent d'accueil et de surveillance, lui-même remplacé par un recrutement externe.

### Masse salariale des contrats permanents

- Rappel de la consommation 2012  
4 194 880 euros permanents EPIC + 452 142 euros MAD culture + 568 501 euros MAD ONF + 106 720 euros MAD ONCFS = 5 322 243 euros
- Montant de l'enveloppe retenu au BP 2013+ BR  
4 717 797 euros permanents EPIC + 469 646 euros MAD culture + 437 371 euros MAD ONF + 98 045 euros MAD ONCFS = 5 744 578 euros
- Consommation réelle 2013  
4 634 119 euros permanents EPIC +



© INHC

469 070 euros MAD culture + 439 260 euros MAD ONF + 98 348 euros MAD ONCFS = 5 640 797 euros  
Augmentation de 5,98 % par rapport à 2012.

### Masse salariale des contrats à durée déterminée

- Rappel de la consommation 2012  
593 777 euros sous plafond + 224 684 euros hors plafond = 818 461 euros
- Montant de l'enveloppe retenu au BP 2013 + BR  
584 221 euros sous plafond + 393 588 euros hors plafond et hors champs = 977 809 euros
- Consommation réelle 2013  
578 218 euros sous plafond + 42 723 euros hors plafond + 306 688 hors champs = 927 629 euros.  
Augmentation de 13,34 % par rapport à 2012.

### Masse salariale globale

- Rappel de la consommation 2012  
5 895 048 euros sous plafond + 245 656 euros hors plafond = 6 140 703 euros
- Montant de l'enveloppe retenu au BP 2013 + BDR  
6 307 080 euros sous plafond + 393 588 euros hors plafond et hors champs = 6 700 668 euros
- Consommation réelle 2013  
6 219 015 euros sous plafond + 42 723 euros hors plafond + 306 688 hors champs = 6 568 426 euros  
Augmentation de 6,97 % par rapport à 2012.

Recrutement de trois personnes en « contrat d'avenir ».

### Apprentis

- 1 en CAP maintenance des bâtiments de collectivité
- 1 en licence pro « préservation et mise en valeur du patrimoine bâti ».

### Stagiaires

Accueil des stagiaires sur l'année scolaire 2012-2013 ;

21 stagiaires ont été accueillis :

- 3 élèves de 3<sup>ème</sup> en découverte du monde professionnel
- 1 élève de 3<sup>ème</sup> en préparation professionnelle en maçonnerie
- 1 élève en terminale pro GMNF
- 1 élève en BTSA aménagements paysager
- 1 élève en Master 2 sciences et technologies
- 1 élève en BAC pro aménagement des espaces
- 1 élève en Master 2 restauration et réhabilitation du patrimoine
- 1 élève en Master 2 jardins historiques
- 4 élèves en 1<sup>ère</sup> année BTS tourisme
- 1 élève en 2<sup>ème</sup> année gestion des espaces naturels
- 1 élève Master1 sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel et environnemental
- 1 élève en BTS « gestion et protection de la nature »
- 1 élève 3<sup>ème</sup> année licence biologie
- 1 élève en Master 1 histoire de l'art
- 2 personnes en réinsertion professionnelle.

---

## LE DIALOGUE SOCIAL

---

### Les relations avec la Délégation unique

Sept réunions plénières ont eu lieu entre la Délégation unique et la direction au cours de l'année 2013. Parmi les sujets abordés, on peut citer :

- Compte rendu des Conseils d'administration
- Conséquences de la décision de la cour d'appel de Nantes
- Relations de travail entre le service des SSIAP et le service ARVS

- Recrutements
- Journée du personnel du jeudi 31 janvier 2013
- Budget CE
- Charte informatique
- Prime exceptionnelle
- Aménagement des allées et du parking (écuries du Maréchal de Saxe)
- Délais de carence après un contrat à durée déterminée
- 1<sup>er</sup> mai 2013
- Élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration
- Mutuelle : répartition part salariale et part patronale
- Augmentations individuelles
- Travaux du groupe FINAXIM (participation et intéressement, articulation entre les accords d'entreprise et une convention collective, grille salariale, ancienneté...)
- Signalétique
- Accord contrat de génération
- Avenant à l'accord d'entreprise : Titre V maladie et accident
- Prime exceptionnelle des contractuels de droit public
- Fréquentation et prévisions budgétaires 2013
- Élections de renouvellement de la DUP
- Organisation et stratégie du service développement
- Déménagements de certains bureaux
- Travaux (jardins, abords, chauffage au bois, tour lanterne, tour Dieudonné...)
- Accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

### Comité d'Hygiène et de Sécurité

Quatre réunions ont eu lieu au cours desquelles les sujets suivants ont été abordés :

- Ordures ménagères et tri sélectif : procédures
- Entretien des appareils ménagers du réfectoire du château
- Sécurisation des armoires électriques
- Encombrement de certains lieux, mesures à mettre en œuvre
- Travail isolé
- Avancement des travaux à la Fidélité
- Projet embarcadère
- Document Unique : définition d'un calendrier de travail

- Accueil place : protection contre le froid
- Projet d'aménagement de « l'Open Space » en bureaux
- Problèmes d'hygiène corporelle : quelles solutions adopter ?
- Halle d'accueil : APS (avant-projet sommaire) de l'architecte en chef
- Projet d'aménagement des réserves de la Fidélité
- Aménagement de poste de travail d'un agent d'entretien,
- Dotation habillement, EPI
- Transport marchandise dans la future réserve boutique (voir transpalettes électriques)
- Climat social de l'établissement.

### Négociation annuelle obligatoire

Dans le cadre de la NAO, 3 réunions ont eu lieu les 21 mai, 5 juin et 13 juin 2013 entre la direction, des représentants du personnel de la Délégation Unique et la déléguée syndicale CGT Chambord.

Au cours de ces réunions 9 points ont été abordés :

- Bilan social
- Bilan de l'accord seniors
- Les effectifs
- La parité hommes femmes
- Emploi handicapés
- Augmentation collective
- Revalorisation de la prime des dimanches
- Prime exceptionnelle
- Accord d'intéressement.

### Augmentation collective

À la demande des représentants du personnel, la négociation a porté sur une augmentation collective au titre de l'année 2012 et s'est conclue par la signature d'un accord entre la direction et le syndicat CGT Chambord.

La Direction n'a pas retenu la proposition d'augmentation de 1 % pour les cadres et de 2 % pour les non cadres exprimée par les représentants du personnel, au motif que le critère cadre/non cadre n'est pas pertinent, car en terme de salaires, ces deux catégories ne sont pas parfaitement distinctes.

Il a été convenu entre les parties que la même somme serait attribuée à chaque salarié selon le calcul suivant : 31 921 euros bruts (enveloppe disponible) divisés par 84 bénéficiaires = 380 euros brut annuel soit 31,67 euros brut mensuel d'augmentation par salarié à temps plein.

Cette solution vise à favoriser les salaires les plus bas puisque selon ce mécanisme, la modulation varie de 2,18 % d'augmentation pour le salaire le plus bas à 0,70 % pour le salaire le plus haut.

Les critères d'attribution suivants ont été retenus :

- être salarié de droit privé du DNC en contrat à durée indéterminée (CDI)
- faire partie des effectifs permanents au 31 décembre 2012
- être en poste à la date de signature de l'accord
- augmentation de 31,67 euros brut mensuel pour les salariés à temps plein, au *pro rata* du temps de travail pour les salariés à temps partiel.
- si une augmentation individuelle est intervenue le cas échéant en 2013 elle n'exclut pas l'application de l'augmentation collective au titre de l'année 2012.
- application avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Formation professionnelle

En matière de formation professionnelle continue, 60 formations ont été mises en œuvre dont 29 en intra-entreprise et 31 en inter-entreprise.

Ces formations ont principalement concerné les thèmes suivants :

- La sécurité et la prévention : formation des agents à l'évacuation du château, sensibilisation à la prévention du risque incendie, PSC 1 recyclage (Prévention et Secours Civiques niveau 1), PSE 1 initiale (Prévention Secours en Equipe niveau 1), SST recyclage (Sauveteur Secouriste du Travail), SSIAP 1 recyclage, SSIAP 2 recyclage (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes niveau 1 et 2), CACES engins de chantier et PEMP (plateformes élévatrices mobiles de personnes), habilitations électriques, PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique),
- L'accueil du public : parcours linguistiques (allemand, anglais, espagnol, italien), savoir gérer les situations conflictuelles, savoir animer un groupe et transmettre son savoir,
- La gestion administrative,

- Les formations spécifiques destinées au développement touristique,
- Les formations spécifiques à l'entretien des locaux.

Certains personnels ayant suivi plusieurs sessions, au total 114 salariés ont bénéficié de ces formations et 2 294 heures ont été consacrées réparties comme suit :

- 1 198 heures destinées à la prévention et à la sécurité,
- 640 heures destinées au perfectionnement des connaissances,
- 456 heures pour les autres formations.

Un congé de bilan de compétences a été accordé et réalisé en 2013.

### Groupe finaxim

Le travail du groupe Finaxim s'est poursuivi en 2013 :

- Remise de l'état des lieux de la gestion des ressources humaines.
- Malgré le travail finalisé du groupe Finaxim sur la mise en place d'un accord d'intéressement celui-ci n'a pas abouti. La négociation avec les représentants du personnel et les tutelles de l'établissement est reportée à 2014.
- La convention collective la mieux adaptée à l'établissement (CCNELAC) s'est révélée d'une part, être moins intéressante que les accords d'entreprises en vigueur dans l'établissement et d'autre part représente une contrainte en matière d'adhésion obligatoire à une mutuelle. Après consultation des représentants du personnel la décision a été prise de ne pas y adhérer. En conséquence, il a été demandé au groupe Finaxim de conseiller l'établissement pour établir une grille salariale.

### Journée du personnel

Comme en 2012, le château a été fermé au public le 31 janvier 2013 pour permettre l'organisation de la journée du personnel. Cette année, tous les salariés ont été reçus au Domaine national de Rambouillet où ils ont pu suivre la visite du domaine de chasse et celle du château. Le déjeuner s'est déroulé à l'abbaye des Vaux de Cernay et l'après-midi a été consacré à la visite de cette dernière.

### Élections professionnelles

- Renouvellement du CHS

*Membres titulaires* : Amélie Sallard, Miguel Reina-Diaz, Kévin Marsais, Mathilde de Pirey.

*Membres suppléants* : Sophie Harris, Olivier Laurent, Florian Léveillé, Valérie Valibus.

- Élections des représentants du personnel au conseil d'administration  
Scrutin organisé le 12 mars 2013

*Titulaires élus* :

Collège cadre : Alexandra Fleury

Collège non cadre : Laura Guénon et Stéphane Gachet

*Suppléants élus* :

Collège cadre : Bruno Guillois

Collège non cadre : Sylvain Smaghe.

- Élections de la Délégation Unique du personnel

1<sup>er</sup> tour de scrutin annulé faute de candidature

2<sup>ème</sup> tour de scrutin le 7 novembre 2013

*Titulaires élus* : Éric Johannot, Éric Méliani, Coralie Bertin, Delphine Merry, David Hofbauer, Dania Bellanger

*Suppléants élus* : Clarisse Charmant, Nathalie Matysiak, Fabrice Moonen, Jonathan Paillart, Nathalie Thibault, Valérie Valibus.

## Mouvements et répartition des personnels en fonction de leur statut pour l'année 2013

			AU 31/12/12	CGT STATUTS	DÉPARTS	NOUVEAUX STATUTS	NOUVEAUX RECRUTEMENTS	AU 31/12/13
ONF MAD	Fonctionnaires	Droit Public	9		S. Matheron et G. Bruneteau			7
	Ouvriers	Droit Privé	0					0
	Contractuels	Droit Public	1					1
AGRICULTURE	Fonctionnaires	Droit Public	0					0
CULTURE MAD	Fonctionnaires	Droit Public	11					11
ONCFS MAD	Fonctionnaires	Droit Public	1					1
	Contractuels	Droit Public	1					1
EPIC	Contractuels	Droit Public	6	P. Thibault				5
		Droit Privé	86		P. Hermelin B. Greste A. Camus	P. Thibault	P. Raynaud C. Munk Kæfoed A. Kennel G. Morand C. Briquet G. Goudin F. Poisson R. Thibault A. Coindard F. Villerot E. Robert	95
	Détachés	Droit Public	5				S. Champeaux E. Guillaumat	7
			120	1	5	1	13	128

**CÉCILIE MUNK KOEFOED** Responsable de la communication

**GAËLLE DUFOUR** Assistante du directeur général

## ORGANIGRAMME





## INSTANCES STATUTAIRES

### Le Conseil d'Administration

L'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) du domaine national de Chambord, créé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, est placé sous la haute protection du Président de la République et la tutelle des ministères en charge de la Culture, de l'Agriculture et de l'Écologie. Il est administré par un conseil d'administration qui définit les lignes directrices de son action.

#### Président

**Gérard Larcher,**  
*Ancien ministre,  
Sénateur-Maire de Rambouillet*

#### Représentants de l'État

**Julien Dubertret,**  
*Directeur du budget*  
**Éric Allain,**  
*Directeur général des politiques agricoles,  
agro-alimentaires et des territoires*  
**Vincent Berjot,**  
*Directeur général des patrimoines*  
**Laurent Roy,**  
*Directeur de l'eau et de la bio-diversité  
au ministère chargé de l'Environnement*  
**Pierre-Étienne Bisch,**  
*Préfet de la Région Centre*

#### Représentants des collectivités territoriales

**François Bonneau,**  
*Président du conseil régional  
de la Région Centre*  
**Maurice Leroy,**  
*Président du conseil général de Loir-et-Cher*  
**Christophe Degruelle,**  
*Président de la communauté  
d'agglomération de Blois*  
**André Joly,**  
*Maire de Chambord*

#### Représentants d'établissements publics nationaux

**Pascal Viné,**  
*Directeur général de l'Office National  
des Forêts*  
**Jean-Pierre Poly,**  
*Directeur général de l'Office National  
de la Chasse et de la Faune Sauvage*  
**Philippe Bélaval,**  
*Président du Centre des Monuments  
nationaux*

#### Personnalités, françaises ou étrangères, désignées en raison de leur compétence dans les domaines d'activité de l'établissement par un arrêté conjoint des ministres chargés de l'Agriculture, de la Culture et de l'Environnement

**Renaud Donnedieu de Vabres,**  
*Ancien ministre de la Culture et de la  
Communication (suppléant : Daniel Janicot)*  
**Christian de Longevialle,**  
*Président d'honneur de la Fondation  
François Sommer pour la chasse et la nature  
(suppléant : Philippe Dulac, Président de  
la Fondation François Sommer)*  
**Patrick Ouart,**  
*(suppléant : Jean-François Mahé)*

#### Représentants du personnel

Liste cadres : **Alexandra Fleury**  
(suppléant : **Bruno Guillois**)

Liste non cadres : **Laura Guénon, Stéphane  
Gachet** (suppléant : **Sylvain Smaghe**)

#### Membres avec voix consultative :

**Jean d'Haussonville,**  
*Directeur général du domaine national de  
Chambord*  
**Francis Amand,**  
*Contrôleur général*  
**André Clair,**  
*Agent comptable du domaine national de  
Chambord*

### Le Conseil d'orientation

Le conseil d'orientation émet un avis sur la politique culturelle scientifique, forestière, cynégétique et commerciale du domaine national de Chambord et sur toute question qui lui est soumise par le président du Conseil d'administration. Le Conseil d'orientation se réunit au moins une fois par an.

**Président**

**Renaud Denoix de Saint-Marc,**  
*Président du Conseil d'orientation  
du domaine national de Chambord*

**Catherine Arminjon,**  
*Conservateur de l'inventaire général  
Conservateur général honoraire  
du patrimoine*

**Jean-Marie Ballu,** *Ingénieur général  
honoraire des eaux et forêts*

**François Baroin,**  
*Ancien Ministre, Député-Maire de Troyes*

**Claude Bartolone,**  
*Président de l'Assemblée Nationale*

**Jean-Paul Brocheton,**  
*Trésorier-Payeur général honoraire*

**Michel Charasse,**  
*Sénateur du Puy-de-dôme,  
Membre du Conseil Constitutionnel*

**Laurent Charbonnier,**  
*Réalisateur animalier*

**Thierry Crépin-Leblond,**  
*Conservateur général du patrimoine - Musée  
de la Renaissance*

**Claude d'Anthenaïse,**  
*Conservateur en chef - Musée de la chasse  
et de la nature*

**Yves d'Hérouville,**  
*Directeur général de la Fondation François  
Sommer pour la Chasse et de la Nature*

**Georges Dutruc-Rosset,**  
*Ancien Commissaire à l'aménagement  
de Rambouillet*

**Bertrand Landrieu,**  
*Ancien Préfet de la Région Ile-de-France,  
Préfet de Paris*

**Yvon Le Maho,**  
*Physiologiste - Chercheur au CNRS*

**Patrice Martin-Lalande,**  
*Député de Loir-et-Cher*

**Patrick Molis,**  
*Président de la Compagnie nationale  
de Navigation*

**Pierre Mongin,**  
*Président de la RATP*

**François Patriat,**  
*Ancien ministre, Sénateur de la Côte d'Or,  
Président du Conseil régional de Bourgogne*

**Jérôme Peyrat,**  
*Conseiller régional d'Aquitaine,  
Maire de la Roque Gageac*

**Ladislav Poniowski,**  
*Sénateur de l'Eure*

**La commission  
des collections**

La commission des collections donne son avis sur les orientations générales de la politique d'acquisition du domaine national de Chambord et de la mise en valeur des collections. Cette commission, présidée par le directeur général, se compose de cinq membres de droit : deux agents du DNC désignés pour leurs compétences et d'un représentant respectif pour les ministères en charge de l'Agriculture et de la Pêche, de la Culture et de la Communication et de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. La commission des collections se compose également de trois personnalités qualifiées parmi les spécialistes de l'histoire de France, de la faune sauvage et de la cynégétique.

**Président**

**Jean d'Haussonville,**  
*Directeur général du domaine national  
de Chambord*

**Jean-Marie Ballu,**  
**Monique Chatenet,**  
*Conservateur en chef honoraire  
du Patrimoine*

**Claude d'Anthenaïse,**  
*Conservateur en chef*

**Luc Forlivesi,**  
*Conservateur en chef du Patrimoine,  
directeur du Patrimoine et des Publics*

**Denis Grandemenge,**  
*Régisseur des collections du domaine  
national de Chambord*

**Irène Jourd'heuil,**  
*Conservateur du Patrimoine*

**Philippe Villeneuve,**  
*Architecte en chef des Monuments  
Historiques*

**Marie-Anne Sire,**  
*Inspecteur général de l'architecture et du  
patrimoine*

**Pascal Thévard,**  
*Directeur des bâtiments  
et des jardins du domaine national  
de Chambord*

**Anne-Cécile Tizon-Germe,**  
*Directrice des archives départementales  
de Loir-et-Cher*



Le domaine national de Chambord adhère aux réseaux



**Édition :**

Domaine national de Chambord, château de Chambord - 2014

Direction de la publication : Jean d'Haussonville,  
directeur général du domaine national de Chambord

Coordination du projet : Cécilie Munk Koefoed, Responsable  
de la communication et Pauline Savoyini, Chargée de communication

**Photo de couverture :**

Balbuzard pêcheur, 5 couples se sont reproduits  
en 2013 donnant naissance à 8 jeunes.

© domaine national de Chambord - Christian Gambier

**Conception et réalisation :**

Efil - [www.efil.fr](http://www.efil.fr)

**Impression :**

Agence Fabrikant

Imprimé sur un papier garanti PEFC



Domaine national de Chambord  
*Établissement public à caractère  
industriel et commercial*  
*Château de Chambord*  
41250 Chambord  
Tél. : 02 54 50 40 00  
Fax : 02 54 20 34 69  
info@chambord.org

[www.chambord.org](http://www.chambord.org)



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

ministère de la Culture  
et de la Communication

ministère de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement

ministère de l'Agriculture,  
de l'Alimentation, de la Pêche,  
de la Ruralité et de  
l'Aménagement du territoire